

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

*Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.*

DECEMBRE 1758.



A LUXEMBOURG;  
Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant  
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

---

M. D C C. L V I I I .

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &  
Approbation du Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Calumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



L A C L E F  
 D U C A B I N E T  
 D E S  
 P R I N C E S D E L ' E U R O P E

Ou Recueil Historique & Politique  
 sur les matières du tems.

D E C E M B R E 1758.

---

A R T I C L E P R E M I E R.

*Suite du Parallele de la conduite du Roi de  
 France avec celle du Roi d'Angleterre. Voyez  
 nôtre précédent Journal.*

. . . L'Armée du Roi placée comme elle l'étoit, ne devant avoir d'autre objet que de se porter sur l'Elbe, la proposition de passer par les Etats du Landgrave de Cassel & des Ducs de Brunswick, Gotha & Weimar, pouvoit tendre à faire dépérir les troupes Françoises, tant par la nature du Pays qu'il falloit traverser, que par les autres obstacles que l'on auroit trouvés pour les vivres, fourages, transport d'artillerie, &c. Une Armée qui auroit été obligée de prendre une pareille route, auroit consommé une grande partie du tems de la campagne,

& seroit arrivée extrêmement affoiblie, après avoir déposé des sommes immenses; outre cela, le danger eût été trop grand de mettre sans précaution les troupes du Roi entre celles de l'Electeur d'Hannovre & de ses Alliés, & celles du Roi de Prusse; c'est une réflexion dont la justesse se fait aisément sentir: il étoit donc indispensable de faire passer l'Armée de l'Impératrice-Reine & du Roi par les Etats de l'Electeur d'Hannovre; & ce passage étoit légitime, comme on l'a dit, & comme il a été reconnu par l'Electeur. Les raisons suivantes le vont démontrer.

1°. Selon les Loix & Constitutions Germaniques, confirmées dans les Traités de Westphalie, les Etats de l'Empire ont la liberté, quand ils sont attaqués, d'appeler des secours étrangers à leur défense; & le Roi & l'Impératrice-Reine offroient toutes les sûretés prescrites par les Loix de l'Empire, & de plus la garantie de Puissances considérables, alliées du Roi d'Angleterre Electeur d'Hannovre.

2°. Les troupes du Roi n'étoient entrées en Allemagne que pour défendre la Liberté Germanique, sous les auspices même de l'Empire, conformément à ses résolutions, & en vertu des Traités les plus solennels.

3°. L'Electeur avoit jugé lui-même que ce passage étoit légitime, puisqu'il avoit proposé, pour admettre la neutralité, que l'Armée du Roi & de l'Impératrice passât par les Etats de Cassel, Brunswick, Gotha & Weimar. Sur quoi il est bon d'observer que l'Electeur d'Hannovre s'embarassoit peu d'ouvrir un chemin à une Armée qui alloit combattre le Roi de Prusse son allié, pourvu que l'Electorat d'Hannovre n'en reçût aucun dommage.

4°. Enfin ce passage que l'Electeur avoit indiqué, étoit démontré difficile: il pouvoit même devenir dangereux, & être considéré comme un piège tendu à la bonne foi du Roi & de l'Impératrice, ainsi que des Cours de Russie & de Copenhague, puisqu'il pouvoit occasionner la ruine des Armées de Leurs Majestés Très-Chrétiennes & Impériales.

Du concours de toutes ces raisons, il résulte que l'Electeur d'Hannovre n'a eu dessein que de gagner du tems par les insinuations qu'il a faites pour la neutralité; qu'il n'a eu aucune intention de l'accepter,

ter, & qu'il l'a refusée injustement & sous de faux prétextes. Il résulte de plus que le Roi d'Angleterre, Electeur d'Hannovre, ayant été l'auteur de cette guerre, & ayant préféré à la neutralité qui lui étoit offerte, le parti de soutenir la cause du Roi de Prusse, & de prendre les armes contre les troupes du Roi & de l'Impératrice-Reine, il s'est déclaré l'agresseur de Leurs Majestés Très-Chrétiennes & Impériales; & complice de l'infraction de la paix publique, & qu'il a dû être traité comme tel par le Roi, par l'Impératrice & par tout l'Empire.

Cette proposition qui est juste par elle-même, a acquis un nouveau degré de force par la conduite des troupes Hannovriennes, tant à l'égard de celles du Roi, qu'à l'égard de ses Alliés. Les premières, loin de se borner, selon les assurances que l'Electeur en avoit données dans des Ecrits publics, à la défense des terres de l'Electorat, au cas qu'on eut voulu l'attaquer, son entrée à force ouverte dans les Etats de l'Electeur de Cologne, où étoient celles de France: elles ont pillé les subsistances destinées à l'Armée Française, enlevé les grains, les fourages, dispersé les troupes du contingent de l'Empire: en un mot, elles ont exercé, au mépris des Loix de l'Empire, & nommément de la paix publique, toutes sortes d'excès dans les Etats de l'Electeur de Cologne, allié du Roi. Cependant Sa Majesté ne voulut pas commencer les hostilités contre l'Electeur d'Hannovre, & même pour les détourner de ses Etats, s'il étoit possible, Elle fit demander par le Maréchal d'Ertrées au Général des Hannovriens le passage libre & ami par le territoire de Son Altesse Electorale; mais ce Prince avoit déjà fait répandre des Manifestes contre l'entrée des Troupes Françaises en Westphalie, & le Duc de Cumberland fit répondre par le Général Sporcken, qu'il avoit ordre de veiller à la défense & à la conservation des Etats du Roi de Prusse & de ses Alliés, & d'empêcher le passage de toutes troupes étrangères par lesdits Etats.

Enfin les Hannovriens ayant provoqué les troupes de Sa Majesté par toute sorte d'hostilités, le moment arriva de repousser la force par la force, & de les faire repentir eux & leurs Alliés de leurs excès,

& la victoire seconda la justice des armes du Roi par les avantages successifs que les troupes Françaises remportèrent sur eux.

Il n'est pas douteux que le Roi n'eût été en droit d'exercer sur les Etats d'Hannovre toutes les rigueurs de la guerre que le Roi de Prusse a exercées en Saxe; & s'ils ont éprouvé de meilleurs traitemens, ils n'en ont été redevables qu'à la grandeur d'ame de Sa Majesté, qui la met au-dessus de la vengeance & de la prospérité.

Mais ces sentimens généreux du Roi n'ont jamais éclaté davantage que dans la Capitulation de Closter-Seven. L'Armée Hannovrienne, forcée de fuir devant celle du Maréchal de Richelieu, avoit été obligée de se retirer à Stade pour dernière ressource: son état ne pouvoit être plus dangereux. Le Duc de Cumberland, Général des Hannovriens, avoit à craindre le juste mécontentement de ses Alliés, prêt à éclater; à sauver ses troupes de la destruction totale dont elles étoient menacées; à mettre à couvert le trésor du Roi son père; à empêcher que les Duchés de Bremen & de Verden ne devinssent le théâtre de la guerre; & à soustraire tous les Etats du Roi d'Angleterre en Allemagne, aux calamités qu'entraîne une défaite générale, & que le concours de plusieurs circonstances n'auroit rendu que trop légitimes.

La conjoncture n'étoit pas favorable pour fléchir le vainqueur. Le Roi d'Angleterre étoit prêt à faire partir une très-forte Escadre avec des troupes de débarquement, " dans le dessein de s'emparer de Roschefort, ou du moins de brûler les Chantiers, les magasins, en un mot d'exercer toutes les hostilités possibles sur les côtes de France. "

A tant de sujets d'allarmes pour les vaincus, s'en joignoit un supérieur à tous les autres; l'expérience du passé paroissoit avoir inspiré une juste défiance sur toute proposition de la part du Roi d'Angleterre Electeur d'Hannovre; le Duc de Cumberland en avoit des preuves récentes. Depuis qu'il avoit été obligé de passer dans le Duché de Bremen, il avoit proposé la neutralité, & elle lui avoit été refusée; il avoit fait savoir au Ministère de France qu'il étoit autorisé par les pleins-pouvoirs du Roi  
son

son père, à traiter de la paix, ou de la neutralité, ou d'un accommodement préliminaire; & le Roi, fidèle à ses Alliés, n'avoit voulu écouter aucune proposition que de concert avec eux.

Par toutes ces raisons, le Duc de Cumberland ne croyoit pas pouvoir obtenir par lui-même la Capitulation qui seule pouvoit le mettre à l'abri de tous les dangers qu'il avoit à craindre; mais comme il étoit informé des égards du Roi pour le Roi de Dannemarck son allié, il implora l'assistance de ce Prince & il fit proposer l'armistice au Maréchal de Richelieu par l'entremise du Comte de Lynar, Ministre du Roi de Dannemarck, & sous la foi de la garantie de Sa Majesté Danoise.

Sur cette proposition le Maréchal examina quel étoit le parti le plus utile à l'Empire, d'accorder ou de refuser la Capitulation. Dans ce dernier cas, il satisfaisoit la juste vengeance du Roi; dans le premier, il envisageoit l'avantage de tenir les Hannovriens & leurs Alliés dans l'inaction pour le reste de la guerre, & par conséquent de réserver ses troupes pour les porter sans délai sur Halberstadt, & accélérer par la promptitude de ses opérations l'évacuation de la Saxe & le rétablissement de la paix en Allemagne. Comme il connoissoit parfaitement les sentimens du Roi, il ne balança pas à préférer le parti dont il croyoit que l'Empire & les Alliés de la France pouvoient retirer le plus d'utilité, & il accorda la Capitulation ou Convention militaire que le Duc de Cumberland lui faisoit offrir par le Comte de Lynar; elle fut conclüe à Closter-Seven le 8. Septembre, & l'exécution en fut assurée tant par la parole d'honneur du Maréchal de Richelieu & celle du Duc de Cumberland déposée entre les mains du Comte de Lynar, que par l'engagement de la garantie du Roi de Dannemarck, acceptée par les deux Généraux.

Comme dans le premier moment de la conclusion on avoit omis différens détails & différentes explications en faveur des Hannovriens & de leurs auxiliaires, le Duc de Cumberland fit demander deux jours après la même entremise du Comte de Lynar, après qu'on voulût bien y suppléer au moyen de quelques articles séparés; ce que le Maréchal de

Richelieu

Richelieu ne fit aucune difficulté d'accorder.

Ces deux Actes dont les copies sont ci-jointes, se réduisent aux points suivans.

N<sup>o</sup>. IV. & V.

„ Les hostilités cesseront de part & d'autre dans  
 „ vingt-quatre heures. Les troupes Hannovriennes  
 „ seront distribuées, savoir, dix Bataillons & vingt-  
 „ huit Escadrons dans la Ville de Stade & ses envi-  
 „ rons, & quinze Bataillons, six Escadrons & tout  
 „ le Corps des Chasseurs dans le Duché de Lawen-  
 „ bourg au-delà de l'Elbe; les limites pour les trou-  
 „ pes du Roi & celles d'Hannovre seront réglées  
 „ par des Commissaires respectifs, & ces limites ré-  
 „ lativement à la garnison de stade, ne pourront  
 „ s'étendre au-delà d'une demi lieuë ou d'une lieuë  
 „ au plus; enfin les troupes d'Hannovre dans Stade  
 „ & ses environs ne pourront exercer aucune hosti-  
 „ lité, ni être recrutées ni augmentées sous quel-  
 „ que prétexte que ce soit.

Art. III.  
 & IV.

„ A l'égard des Troupes Françoises, elles demeu-  
 „ reront dans le reste des Duchés de Biemen & de  
 „ Verden, & elles conserveront tous les autres  
 „ postes & pays dont elles sont en possession jus-  
 „ qu'à une conciliation définitive des deux Souve-  
 „ rains.

Art. II. de  
 la Conven-  
 tion, & art.  
 I. séparé.

„ Quant aux auxiliaires des Hannovriens, ils se-  
 „ ront renvoyés dans leurs Pays, & pour leur sépa-  
 „ ration & dispersion, il en sera convenu entre la  
 „ Cour de France & les Souverains respectifs des-  
 „ dites troupes, qui ne seront pas regardées comme  
 „ prisonnières de guerre. „

On sait que le droit de la guerre, quelque vive qu'elle soit, n'éteint pas entièrement les sentimens de l'humanité entre les ennemis; & c'est un usage reçu parmi les Nations les moins civilisées, d'observer religieusement les Conventions militaires qui se font entre les Généraux: en effet, sans l'observation rigoureuse de ces sortes d'actes, on donneroit lieu aux cruautés les plus inouïes; on éterniseroit les défiances & les guerres; & c'est ce qui rend la foi des Princes sur cet objet, le lien le plus sacré qui soit parmi les Souverains.

L'exécution de la Capitulation de Closter-Seven étoit donc non-seulement fondée sur le droit des gens & sur ceux de l'humanité, mais elle étoit en-  
 core

core affermie par la parole d'honneur des Généraux de part & d'autre, déposée dans l'acte même & entre les mains du Comte de Lynar, & par la garantie de Sa Maj. Danoise, acceptée par les deux Généraux, & conçue en ces termes par ce Ministre même.

„ Tous les articles ci-dessus seront exécutés fidèlement dans leur forme & teneur, & sous la foi de la garantie de Sa Maj. le Roi de Dannemarck, que Mr. le Comte de Lynar son Ministre soussigné s'est engagé d'obtenir.

„ La présente Convention ou Articles séparés, faits également sous la garantie très-expressé de Sa Maj. Danoise, qui s'obligera d'en assurer l'exécution pleine & entière, dont je me fais fort. „

Enfin cette garantie étoit assurée de nouveau par la déclaration du Comte de Lynar dans son projet du 28. Septembre, dont la conclusion s'explique ainsi: „ Comme Son Excellence Mr. le Maréchal Duc de Richelieu a bien voulu accepter ce projet pour le faire passer à Sa Maj. Très-Chrétienne, je l'enverrai à Copenhague, aussi-bien qu'à Son Altesse Royale Mr. le Duc de Cumberland, & l'on pourra en fort peu de tems savoir les intentions des Cours respectives, & en venir à la conclusion. En attendant, & jusqu'à ce qu'on en soit convenu plus particulièrement, il s'en va sans dire que la Convention du 10. restera dans sa force & teneur, ainsi que les deux Généraux des Armées l'ont promis sur leur parole d'honneur, & que Sa Maj. Danoise a déclaré vouloir la garantir. „

D'ailleurs l'Electeur d'Hannovre avoit recueilli sans délai tous les grands avantages que pouvoit lui procurer la Capitulation. Il n'étoit pas possible d'imaginer après cela que ce Prince entreprit de rompre à la fois les liens les plus sacrés dans la société des Souverains & dans celle des hommes.

Dans la confiance que le Maréchal de Richelieu croyoit devoir à tant de titres respectables, dès que les limites des deux Armées eurent été réglées, il ne laissa que peu de troupes dans le Duché de Bremen, & s'éloigna avec le reste pour se porter sur Halberstadt, dans le dessein, comme on l'a dit, d'accélérer par la promptitude de ses opérations,  
l'évacua-

**L'évacuation de la Saxe & le rétablissement de la paix en Allemagne,**

Le Roi suivant les mouvemens de son zèle pour ses Alliés & pour l'Empire, approuva la conduite du Maréchal de Richelieu; & pour rendre la Capitulation plus solide, Sa Majesté proposa qu'on y joignit quelques explications qui en fixassent le sens d'une façon si claire, qu'elles pussent obvier à toute fautive interprétation. Ces explications étoient de la teneur suivante.

“ 1°. Que la cessation des hostilités durerait pendant tout le tems de la présente guerre.

„ 2°. Que les troupes Hannovriennes destinées à passer au-delà de l'Elbe dans le Duché de L. wend. bourg n'en sortiroient pas, & qu'ainsi que les troupes qui resteroient en-deçà, elles n'exerceroient aucune hostilité, ni contre le Roi, ni contre ses Alliés; & que les Troupes Françoises n'exerceroient pareillement aucune hostilité contre elles.

„ 3°. Que l'on ne recevrait point de troupes Angloises dans les Duchés de Bremen & de Verden.

„ 4°. Que les troupes, tant Hannovriennes que leurs auxiliaires, comprises dans la Convention, ne pourroient servir pendant la présente guerre, ni contre le Roi, ni contre ses Alliés, ni se joindre à celles du Roi d'Angleterre, ni à celles de ses Alliés. „

S'il y avoit eu du côté de la Cour d'Hannovre la même bonne foi que du côté du Roi, ces explications n'auroient rencontré aucune difficulté.

Le sens qu'elles présentoient se trouvoit contenu dans les Conventions des 8. & 10. Septembre, ou en termes équivalens, ou par une induction naturelle; & elles étoient si justes, que le Comte de Lynar, à qui elles furent remises, trouva que c'étoit le vrai sens dans lequel la Convention avoit été entendue, & que la Cour de Copenhague en porta le même jugement. En effet, si la durée de la cessation des hostilités n'est pas explicitement stipulée dans le premier article de la Convention, par lequel il est porté seulement *que les hostilités cesseront de part & d'autre*, on trouvera qu'il y a été suppléé par l'article III. dont voici la teneur.

“ Les troupes du Roi demeureront dans les Dû-  
“ chés de Bremen & de Verden *jusqu'à une concilia-*  
“ *tion définitive des deux Souverains*, & les troupes  
“ Hannovriennes restées à Stade & dans ses envi-  
“ rons, ne pourront commettre aucune hostilité  
“ contre les François, ni les troupes Françoises  
“ contre-elles. „

Le contenu de cet article fixe le sens de l'Article premier, & il en résulte évidemment que la suspension d'armes devoit durer de part & d'autre *jusqu'à la conciliation définitive*, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la guerre.

La deuxième condition des explications est contenuë dans l'Article premier de la Convention. Comme la clause générale & illimitée de la cessation *des hostilités de part & d'autre* y est stipulée, il ne pouvoit y avoir aucune exception pour les troupes destinées à passer dans le Duché de Lawembourg.

La demande de la troisième explication est tirée du sens même de la Convention. Si les Hannovriens avoient reçu des troupes Angloises, ce n'auroit pû être que pour empêcher les François de demeurer dans les Duchés de Bremen & de Verden, & de conserver les postes & pays dans la possession desquels ils devoient rester, conformément aux termes de la Capitulation; en un mot pour enfreindre la suspension d'armes & recommencer les hostilités: ainsi ladite Convention seroit devenuë illusoire contre la volonté des contractans, qui selon l'Article premier étoit, *que les hostilités cessassent de part & d'autre jusqu'à la conciliation définitive des deux Souverains*, & que les articles de cette Convention, ainsi qu'il est expressément stipulé plus bas, fussent fidèlement exécutés selon leur forme & teneur.

Quant à la quatrième explication, le sens en est puisé dans les articles I. II. & III. de la Convention du 3. & dans le premier article séparé du 10. Septembre. Il est porté par l'un de ces articles, *que les hostilités cesseroient de part & d'autre*; & comme le Général des Hannovriens, en stipulant pour ses troupes & pour celles de ses Alliés, n'avoient pas fait d'exception pour celles-ci dans cet article, il est certain qu'elles étoient comprises avec les Hannovriens dans la clause de la cessation des hostilités de  
part

part & d'autre, d'autant plus que c'étoit la condition qui fauvoit les uns & les autres d'une destruction totale. En vertu des autres articles, lesdites troupes auxiliaires devoient être renvoyées chacune dans leur Pays; & à l'égard des conditions de leur séparation & dispersion, il en devoit être convenu entre la France & les Souverains desdites troupes.

Ainsi le Roi pouvoit demander cette quatrième explication par lui-même, & en vertu de la Capitulation, relativement aux Hannoveriens & à leurs Auxiliaires. L'expérience du passé justifioit entièrement la demande de ces éclaircissements.

L'avantage étoit commun des deux côtés. Il ne s'agissoit que d'afflurer plus solidement l'exécution de la Capitulation, & il ne pouvoit y avoir que de la mauvaise volonté à s'y refuser. D'ailleurs le Général François n'ayant fait aucune difficulté d'accorder les explications & les additions qui lui avoient été demandées après la Convention du 8. Septembre, il étoit en droit d'exiger la réciprocité de la part du Général Hannoverien; mais comme la Cour d'Hannover, ainsi qu'on l'expliquera ci-après, avoit travaillé à enfreindre la Capitulation, dès qu'elle avoit scû le trésor de l'Electeur & ses troupes en sûreté, la demande des explications fut éludée sous divers prétextes. Tantôt on vouloit confondre avec la Capitulation le traitement du Pays d'Hannovre, dont il n'avoit point été fait mention dans cet acte, & tantôt on prétendoit faire un Traité de neutralité, & stipuler de nouvelles conditions pour les troupes auxiliaires.

Il seroit superflu de s'arrêter à dévoiler les divers artifices qui ont été employés dans cette occasion, puisque le sort des explications demandées ne devoit porter aucune atteinte à l'exécution de la Convention militaire: outre que ce parti étoit juste par lui-même, les Généraux respectifs s'y étoient engagés par leur parole d'honneur, comme le Comte de Lynar l'a reconnu dans le projet d'explication remis par lui au Maréchal de Richelieu le 28. Septembre. On le trouvera dans toute son étendue avec les Pièces justificatives, & l'on ne citera ici que le passage qui concerne l'exécution de la Convention: en voici les propres termes.

„ En attendant & jusqu'à ce qu'on en soit con-  
„ venu plus particulièrement, il s'en va sans dire  
„ que la Convention du 10. restera dans sa force & te-  
„ neur, ainsi que les deux Généraux des Armées  
„ l'ont promis sur leur parole d'honneur, & que Sa  
„ Maj. Danoise a déclaré vouloir la garantir. „

Ces termes sont si clairs & si précis qu'ils ne laissent aucun lieu de douter que l'exécution de la Convention ne fut indépendante de la négociation des explications. Aussi Mr. le Duc Cumberland persuadé que toutes les difficultés que l'on oppoisoit à leur admission, ne pouvoient le dispenser d'observer la Capitulation, eut recours à d'autres moyens; & le prétexte qu'il prit pour couvrir le dessein de ne la pas exécuter, fut la proposition faite par le Roi au Landgrave de Cassel de defarmer ses troupes.

Comme ce prétexte fait la base de la justification de l'Electeur d'Hannovre dans l'Exposé des motifs qui l'ont engagé à recommencer la guerre, & que c'est le même dont la Cour de Cassel s'est servi pour colorer sa mauvaise volonté, il paroît important de faire connoître à toute l'Europe que ce prétexte de l'Electeur & du Landgrave étoit injuste, & que même il ne subsistoit plus dès le 2. Novembre: mais il est nécessaire à cet effet d'entrer dans la discussion du traitement des troupes auxiliaires de l'Electeur d'Hannovre.

On a vu par les conditions de la Capitulation, que la cessation des hostilités regardoit les troupes auxiliaires, ainsi que les Hannovriens: que de plus elles devoient être renvoyées dans leur Pays, & qu'à l'égard de leur séparation & dispersion, il devoit en être convenu entre la Cour de France & les Souverains respectifs. Enfin qu'elles ne devoient pas être regardées comme prisonnières de guerre.

Le Duc de Brunswick prévoyant la déroute générale de l'Armée des Alliés, étoit entré, avant la Convention de Closter-Seven, dans une négociation avec la Cour de France sur le sort de ses troupes, par la médiation de la Cour de Vienne & l'entremise de celle de Dannemark; & le Landgrave de Cassel qui en étoit informé, avoit fait demander au Roi les mêmes conditions dont on conviendroit avec le Duc,

N<sup>o</sup>. VII.

Il n'étoit pas naturel de se fier à un Corps considérable de troupes, qui ne se soumettoient que par la crainte, & c'étoit une précaution toute simple d'ôter les moyens de nuire, quand on n'étoit pas sûr d'en ôter la volonté. Dans ces principes le Roi demanda au Duc de Brunswick que ses troupes fussent desarmées; & le Ministre de ce Prince, en vertu de ses pleins-pouvoirs, signa après la Convention de Closter-Seven, celle du 20. Septembre à Vienne, sous la condition du desarmement, ainsi qu'il consiste par la copie ci-jointe de cet acte, qui a été ratifié depuis par le Duc de Brunswick sans aucun changement.

Le Landgrave étoit fort éloigné alors d'avoir des principes différens de ceux du Duc, puisqu'il avoit demandé formellement au Roi d'en être traité comme ce Prince, & que dans le projet d'explication du 28. Septembre le Comte de Lynar, stipulant pour ce Prince, déclare, ( Article III. ) " que Sa Majesté Très-Chrétienne ayant signé avec le Duc de Brunswick un Traité pour le sort de ses troupes auxiliaires, il paroît de l'équité du Roi de donner les mêmes conditions au Landgrave de Hesse-Cassel. "

Cependant quand le Roi, en conséquence de la Convention de Vienne, fit demander le desarmement des troupes Hessoises, ce Prince après s'être concerté avec le Général Hannovrien, se récria contre cette condition, & le Duc de Cumberland déclara que la proposition de desarmer les Hessois étoit contraire à la Capitulation, parce qu'il étoit stipulé, *que les troupes auxiliaires ne seroient pas regardées comme prisonnières de guerre; & que si le Maréchal de Richelieu insistoit sur cette condition, il se croiroit autorisé à ne pas tenir la Capitulation.*

Pour démontrer l'injustice & la mauvaise foi de cette difficulté, tant de la part du Général Hannovrien que du Landgrave, il suffit de faire attention aux clauses de la Capitulation concernant les auxiliaires: elles portent, comme on l'a déjà dit, *que toute hostilité cessera entre ces troupes & les Français, & qu'elles seront renvoyées dans leur Pays, où elles seront placées & dispersées selon ce qui sera convenu entre la Cour de France & leurs Souverains respectifs.*

Il résulte évidemment de ces termes, que lesdites troupes étant congédiées & renvoyées dans leur Pays, elles étoient dégagées de tout lien avec le Roi d'Angleterre Electeur d'Hannovre; que son Général n'avoit plus aucun pouvoir sur elles; qu'il ne dépendoit pas de lui de changer leur destination, & que le Roi avoit la liberté de convenir avec elles des circonstances de leur séparation & dispersion, conformément à la sûreté de son Armée.

Les Ministres Hannovriens avoient reconnu authentiquement cette vérité, comme on le prouvera ci-après, en donnant avis de la Convention de Closter-Seven aux Souverains des troupes auxiliaires; ils leur avoient marqué " qu'elles étoient congédiées, „ & qu'ils devoient s'adresser à la Cour de France „ pour négocier les conditions du traitement de „ leurs troupes. „

C'étoit d'après la confirmation de ce principe de la part des Ministres d'Hannovre, que le Duc de Brunswick avoit fait signer par son Ministre à Vienne, sous la médiation de l'Impératrice-Reine, & par les bons offices du Roi de Dannemarck, la Convention du 20. Septembre, qui stipuloit le desarmement, & qu'il a manie dans la suite de sa ratification.

La seule condition que le Général Hannovrien étoit donc en droit d'exiger, pour les troupes auxiliaires, c'est qu'elles ne fussent regardées comme prisonnières de guerre; mais sous cette condition, il ne pouvoit prétendre qu'elles ne fussent point desarmées, parce que la condition de troupes desarmées n'est nullement égale à celle de troupes prisonnières de guerre, & que cette dernière qualité n'est pas la seule qui admette la condition de mettre bas les armes, quoique l'Exposé des motifs de l'Electeur d'Hannovre avance le contraire. La différence de la condition des unes & des autres est sensible. Les troupes prisonnières de guerre sont étroitement gardées, le vainqueur peut les envoyer en tel lieu qu'il juge à propos, jusqu'à ce que le Prince les ait échangées ou rançonnées; les autres au contraire sont renvoyées dans leur propre Pays, où elles peuvent faire les fonctions de la vie civile; elles ne sont dans le cas ni de l'échange ni de la rançon, &  
le

le vainqueur n'a plus de pouvoir sur elles, tant qu'elles n'entreprennent rien de contraire à leurs engagements.

Ainsi quand on dit qu'une troupe ne sera pas regardée comme prisonnière de guerre, cette clause n'exclut nullement celle de mettre bas les armes, dans le cas où le defarmement importeroit à la sûreté de l'Armée qui accorde la Capitulation. La dernière guerre en fournit un exemple d'autant plus frappant, qu'il est personnel aux troupes Hessoises.

L'Electeur de Bavière, en 1745, fit un Traité avec l'Impératrice-Reine. Les troupes Hessoises & Palatines, auxiliaires de Son Altesse Electorale, furent renvoyées dans leurs Pays, sans être regardées comme prisonnières de guerre. Cependant le Général Autrichien fit mettre bas les armes aux unes & aux autres; & l'Electeur de Bavière ne crut pas que ce defarmement eût le pouvoir de le délier des engagements contractés par le Traité de Fuesfen, & les Hessois & les Palatins retournerent dans leurs Pays, sans se croire autorisés à enfreindre les conditions du Traité, qui leur étoient relatives.

Tels sont les principes sur lesquels le Duc de Brunswick a négocié sa Convention, & adopté le defarmement. De ce détail naissent deux conséquences également évidentes; l'une que le Landgrave, qui avoit demandé les mêmes conditions dont on conviendrait avec ce Prince, ne pouvoit s'y refuser avec justice: l'autre que la menace du Général Hannovrien, de rompre la Capitulation sous ce prétexte, étoit injuste de tout point.

Il y a plus, ce prétexte même leur a été enlevé dans la suite, par la complaisance que le Roi a eue de se désister de la condition du defarmement des Hessois. En conséquence le Maréchal de Richelieu donna le 2. Novembre, en vertu de ses pleins-pouvoirs, sa parole d'honneur au Comte de Donep, Ministre de Cassel, que les troupes du Landgrave ne seroient pas defarmées. Il en informa en même-tems le Comte de Lynar, Ministre de Dannemarck; & il en fit même la déclaration formelle, par ses Lettres du 9. du même mois, au Landgrave & au Baron de Zastrow, qui avoit pris le commandement des troupes Hannovriennes, après le départ du Duc

de Cumberland. Sur quoi l'on ne peut se dispenser de relever la confiance avec laquelle on avance dans l'Exposé des motifs de l'Electeur d'Hannovre, " que la France ne voulut jamais se relâcher sur le de- sarmement des troupes auxiliaires, & qu'elle n'a fait qu'adoucir son langage à cet égard depuis très-peu de tems. On vient de voir au contraire, que dès le 2. Novembre le Maréchal de Richelieu avoit annoncé le désistement, & l'on prouvera plus bas que le Général Hannovrien a reconnu par sa Lettre du 14., que le Général François l'en avoit informé le 9. On prouvera de plus, par la Lettre du Duc de Brunswick du 27. Novembre, que quoi- que la Convention du 20. Septembre stipulât le de- sarmement pour ses troupes, le Roi avoit bien voulu s'en désister, en même-tems que pour le Landgrave de Hesse; & de ces preuves il sera aisé de juger quelle foi l'on doit ajouter aux faits qui sont avancés avec le plus d'affurance par la Cour d'Hannovre.

*La suite pour le mois prochain.*

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considéra- ble en FRANCE, en ESPAGNE, & en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. LE Roi a écrit la Lettre suivante aux Archevêques & Evêques de son Royaume pour faire chanter le *Te Deum* à l'occasion de la victoire remportée le 10. Octobre par l'Armée du Prince de Soubise sur les Hannovriens & les Hessois, commandés par le Prince d'Ysembourg & le Général Oberg.

*La Providence vient d'accorder une nouvelle Victoire à mes armes. Mon Cousin le Prince de Soubise, à qui j'ai confié le Commandement d'une de mes Armées, ayant été renforcé par un Corps sous les ordres du Sieur de Chevert, & par un autre sous ceux de mon Cousin*

le Duc de Fitz-James, Lieutenans-Généraux en mes Armées, s'est trouvé, en état de pousser les ennemis, qui avoient fait les plus grands efforts pour pénétrer dans la Hesle, & qui s'étoient flattés de le déposer. A l'arrivée des renforts qu'a reçus le Prince de Soubise, ils n'ont plus pensé qu'à leur retraite; mais par la promptitude de ses manœuvres & par la sagesse de ses dispositions, il ne leur a pas laissé le tems de l'exécuter. Il les a joints le 10. ( Octobre ) à Lutzelberg, & les ayant fait attaquer par son avant-garde sous les ordres de mon Cousin le Duc de Broglie, tandis que le Sieur de Chevert, secondé par le Comte de Lusace, les tournoit par leur gauche, & que le Duc de Fitz-James se présentoit à leur centre; il les a entièrement défaits, malgré la difficulté du terrain & la bonté de leur poste entouré de Bois, que mes troupes ont eu beaucoup de peine à traverser. Celles qui étoient aux ordres du Sieur de Chevert, ont renversé les Colonnes de l'ennemi & ont pénétré jusqu'à son Quartier-Général. En même-tems le Comte de Lusace, qui dans cette journée a donné des marques de sa valeur la plus brillante & la plus éclairée s'est rendu maître par une attaque vigoureuse des hauteurs & de l'artillerie qui les défendoit. Il n'a plus resté à mes ennemis d'autre parti que celui d'une fuite générale avec perte de trois à quatre mille hommes, de plusieurs Drapeaux & Etendarts & d'un grand nombre de prisonniers. Cette Victoire signalée m'a touché d'autant plus, qu'elle ne me coûte qu'environ cinq à six cens hommes de mon Armée tués ou blessés; & cette faveur du Ciel est celle qui me pénètre de la plus vive reconnoissance. C'est donc pour rendre grâces à Dieu que je vous fais cette Lettre, pour vous dire, que mon intention est que vous fassiez pour cette fin chanter le Te Deum, &c.

On a donné le mois passé, page 350. une relation préliminaire de l'action de Lutzelberg; & ensuite, page 388, ce qui l'a précédée. La Lettre du Roi que nous rapportons doit suppléer à un plus long détail que nous devons en faire ce mois-ci. Les Régimens qui ont le plus souffert & chargé le plus souvent dans le combat, sont les Cuirassiers, Royal-Piémont,

Dau

*des Princes &c.* Décembre. 1758. 413

Dauphin, Orleans, Chartres, Saint-Chabrlant, Bourbon-Buffet & Trefigny. Le 17, savoir sept jours après la victoire, on appotta à Paris les Drapeaux & Etendarts pris sur les Hannovriens & les Hessois, & on les plaça le même jour dans l'Eglise Métropolitaine, au bruit du Canon de la Bastille & des Invalides. Les réjouissances à Paris & dans tout le Royaume ont suivi le *Te Deum* ordonné pour cette victoire, dans laquelle les troupes du Roi, les Saxones & les Palatines se sont également distinguées. Le 31. on chanta aussi le *Te Deum* pour celle qui fut reimportée le 14. à *Hochkirchen* par l'Armée de l'Impératrice-Reine sous les ordres du Maréchal de Daun, sur l'Armée du Roi de Prusse, commandée par ce Prince en personne. Le Roi & la Reine, accompagnés de Mgr. le Dauphin, de Madame Infante Duchesse de Parme, de Madame, de Mesdames, Victoire, Sophie & Louise, assisterent à l'Office & au Cantique qui fut entonné par l'Evêque de Poitiers & chanté par la Musique. Les Ambassadeurs & Ministres étrangers ont été de la cérémonie. Le Comte de Marainville, qui a été témoin oculaire de ce qui s'est passé dans cette importante action, en avoir dirigé une relation qu'il a apportée au Roi de la part de l'Impératrice-Reine.

II. A la réquisition faite au Roi par les Députés de l'Assemblée du Clergé de rappeler l'Archevêque de Paris, Sa Maj. a répondu qu'elle y consentoit, à condition que ce Prélat se conformât aux desirs de la Cour, qui tendent tous à la paix & à l'esprit d'union. Cette Assemblée, après avoir unanimement accordé les seize millions de Don gratuit, dont la deman-

de lui avoit été faite, s'est occupée d'abord à en faire les répartitions dans chaque Diocèse. Comme il ne paroît pas que d'autres matières fort intéressantes soient entrées dans ses délibérations, on s'attend d'en voir sans délai la séparation.

III. Il n'y a depuis quelque tems qu'une Ordonnance de marque qui soit émanée du Trône; c'est celle par laquelle le Roi accorde à tous les déserteurs des Compagnies franches de la Marine, dont la désertion est antérieure au premier de Février de l'année dernière, le droit d'être admis à jouir de l'amnistie, en s'engageant pour six années, n'importe dans quelles troupes, au service de Sa Maj.

IV. La Marine est un article qui occupe par nécessité beaucoup le Ministère. Comme on la porte en Angleterre au plus haut point, quoiqu'à la ruine de la Nation qui en murmure pour le coup très-sérieusement, on juge qu'il importe de mettre aussi tout en œuvre pour n'en pas être dominé. La construction, par conséquent, l'équipement & la réparation de Vaisseaux, est l'ouvrage qui se fait dans les Chantiers & dans les Ports du Royaume. Trois Escadres, l'une à *Brest*, l'autre à *Rochefort* & la troisième à *Toulon*, toutes de force respectable, sont prêtes d'en sortir à l'ordre qu'elles en recevront. On n'en publie pas les destinations; elles dépendront des circonstances. L'*Amérique*, dont il y a du remarquable à écrire ce mois-ci, y aura part. Il n'y a nul doute là-dessus. Déjà, & malgré la vigilance des Anglois, cinq Vaisseaux sortis du premier des Ports nommés, s'y rendent par une navigation qu'on apprend être heureuse. L'*Isle Royale* enlevée,

levée, tient trop à cœur pour ne pas se porter à des efforts, qui empêchent du moins les Anglois de faire d'autres progrès dans cette partie du monde. Le commerce maritime, mais c'est une suite du fléau de la guerre, ne laisse pas de s'énerver par les pertes de Navires avec les marchandises dont ils sont chargés, & qui se font à la continuë dans les rencontres & dans les combats avec les Corsaires Anglois. Les Armateurs François font en revanche des prises sur l'ennemi, on en voit des listes; mais qu'en revient-il à l'Etat? Dans une conjoncture qui ruine ainsi le sujet de part & d'autre, il soupire, il désire la paix, il raisonne sur les moyens propres à la rétablir, & il l'attend, parce qu'on lui insinuë que des Puissances neutres ont fait à cet égard des propositions acceptables. Mais dans le fond & par toutes les mesures que prennent les deux Couronnes Française & Britannique on n'entrevoit que des dispositions à pousser la guerre avec plus de vigueur que jamais.

V. L'ordre a été envoyé aux deux Armées du Roi sur le *Bas-Rhin*, de prendre des quartiers d'hiver & de cantonnement, parce que celle des Hannoveriens & des Hessois se disposoit à en faire de même. Le manque de subsistances & la difficulté d'en pourvoir les Armées les a portées à séparation, outre la saison avancée. Le public, sans doute, peu instruit de la situation intérieure des Pays, s'attendoit que le Maréchal Prince de Soubise auroit pris avec la sienne des quartiers, sur-tout après sa victoire de *Lutzelberg*, dans le *Hannovre*: mais la disette regne dans ce Pays au premier degré. Il auroit fallu d'ailleurs en venir encore à une

action, & en remporter l'avantage. Les Princes qui ont servi dans cette Armée & dans celle du Maréchal de Contades, sont déjà de retour à Paris.

VI. Le Marquis d'Argenson, ci-devant Ministre de la Guerre, a obtenu du Roi la permission de revenir à Paris de son exil. Il est ainsi depuis les premiers jours de Novembre à sa Maison de Neuilly.

Mr. de Massiac, Lieutenant-Général des Armées Navales, ayant eu la permission de se démettre de sa Charge de Ministre de la Marine, ainsi que Mr. le Normand de Maizy, Mr. de Berryer a prêté pour cette Charge serment entre les mains du Roi.

Le Comte de Bernis, à présent Cardinal, sentant depuis quelque tems sa santé dérangée, a aussi demandé au Roi & obtenu de se démettre des pénibles fonctions du Département des affaires étrangères : & Sa Maj. a nommé à ce poste le Duc de Choiseul, son Ambassadeur à la Cour de Vienne. Le Cardinal de Bernis conserve néanmoins sa place dans les Conseils, & l'intention du Roi est qu'il agisse dans le plus grand concert avec le Duc de Choiseul, pour tout ce qui aura rapport aux affaires étrangères.

Le Roi satisfait des services qui lui ont été rendus à l'affaire de St. Cast en Bretagne, a donné des grades supérieurs, des pensions, des gratifications & des Croix de St. Louis aux Officiers qui s'y sont distingués.

#### E S P A G N E.

LE Roi se tient encore à Villa-Viciosa & continue d'y garder la chambre par une suite de son indisposition. Le maniement des affaires

ses demeure ainsi à l'Infant Don Louïs son frère, à qui il les a confiées. Nul changement n'y est arrivé, & jusqu'à présent nulle apparence qu'on prendra part à la guerre de la France avec l'Angleterre, quoi qu'on en ait débité. On ne fait non plus aucune mention de ce qui peut avoir été résolu dans les Conseils sur le Testament de la feue Reine. Tout ce que l'on peut marquer ainsi des affaires de la Couronne, c'est que les troupes sont tenuës complectes sur un bon pied, que la Marine est des mieux administrée, & que les richesses du *Perou* arrivent successivement dans le Royaume par le retour des Vaisseaux qu'on y envoie. Le 11. Octobre il arriva encore à *Cadix*, outre le *St. Bruno* venu de *Lima*, le *St. Joseph*, la *Sainte Barbe*, le *Saint François*, & le *N. S. del Carmine*, tous Vaisseaux de régître qui avoient fait voile le premier des *Carraques*, le second de la Baye de *Campêche*, le troisiéme de *Honduras*, & le dernier de *Carthagene*, les uns chargés de riches marchandises, les autres d'or & d'argent.

I T A L I E.

U Ne Escadre Angloise, commandée par l'Amiral Broderick, croisoit dans le mois d'Octobre, & il y a apparence qu'elle le fait encore, partie dans la *Méditerranée*, partie sur les Côtes de *Corse*, & partie à la hauteur des Ports de *Civitta-Vecchia* & de *Livourne*. Il n'entre dans ces deux Ports, & il n'en sort aucun Bâtiment, dont les Vaisseaux Anglois ne fassent la visite sous différens prétextes plus ou moins spécieux, mais toujours préjudiciables à la liberté de la navigation qu'ils enfreignent dans toutes les Mers. La République de *Genes*, mal-

gré sa neutralité dans la présente guerre, semble craindre pour la *Corse* les suites de leur croisière. Elle y envoie des troupes, & ne néglige aucun des soins propres à s'assurer la possession d'une Isle, dont la convenance pourroit servir de titre à une invasion, comme la *Saxe* l'a été au Roi de Prusse. On apprend de *Naples* qu'une Galliotte de ce Pays s'est de nouveau emparé d'un Corsaire de Barbarie, sur lequel il y avoit trente Turcs; & que les Gallères du Roi ayant terminé leur croisière sont rentrées dans le Port, de même que les Galliottes, pour y passer l'hiver.

ROME. Le Pape a nommé Grand-Chancelier du St. Siege le Cardinal Rezzonico son neveu, le Cardinal Torregiani Secrétaire d'Etat, Mr. Mortoli Secrétaire de la Sacrée Visite, l'Abbé Comte d'Archinto Chambrier d'honneur. Sa Sainteté a déclaré aussi le Cardinal d'York Archevêque de *Corinthe*; & à la recommandation du Roi d'Espagne, elle a revêtu de la Dignité de Grand-Trésorier du Chapitre de *Toledo*, Don François Chanoine titulaire de cette Eglise. Elle a conféré l'Evêché de *Comachio* à l'Abbé Comte de Rondinelli, & nommé Evêque assistant au Trône Pontifical Mr. Veronesi Evêque de Padoue. Mrs. Savorgniani & Archinto sont allés porter la Barette, le premier au Cardinal Prioli, & l'autre au Cardinal Comte de Bernis.

Les Cardinaux de Luynes & de Gevres sont retournés à *Paris*, & tous les autres Cardinaux qui, comme eux, étoient venus à *Rome* assister au Conclave, sont aussi retournés à leurs résidences ordinaires.

Nous avons marqué le mois passé que le St. Pere

*des Princes &c. Décembre. 1758. 419*

Pere avoit conféré à l'Impératrice-Reine le titre de *Reine Apostolique d'Hongrie* ; voici la traduction du Bref qu'il a adressé à ce sujet à Sa Maj. Imperiale.

**L**es Pontifes Romains auxquels Nous avons succédé, sans mérites de notre part, se sont appliqués à distinguer & à combler de bienfaits, selon les circonstances, les Pays situés sur les frontières de l'ennemi commun du Nom Chrétien, & n'ont cessé de regarder ces Pays comme les boulevards qui pouvoient mettre le reste de la Chrétienté à l'abri de son invasion, Nous avons regardé de même le très-florissant Royaume de Hongrie, possédé par notre très-chère Fille en Jesus-Christ, & qui par sa situation & la bravoure de la Nation est le plus propre à la propagation du Nom Chrétien. Personne n'ignore combien la noble Nation Hongroise a contribué par sa valeur à étendre & à défendre la Religion Chrétienne, combien de fois & avec quel succès cette même Nation a combattu contre les Infidèles. Qui ne connoit les victoires signalées qu'elle a remportées sur eux dans des tems où la Chrétienté paroissoit menacée d'une ruine entière ?

Ces actions sont insérées dans les Fastes, & passeront à la postérité. Nous devons cependant nous rappeler ici Saint Etienne, ce vaillant Souverain de la Hongrie, dont la mémoire est précieuse à l'Eglise, qui a été inscrit dans le Catalogue des Saints, & que Nous révèrons particulièrement : On ne cesse de parler, à la gloire de la Nation Hongroise, de ses vertus, de sa sainteté, & de sa magnanimité. Les Princes qui lui ont succédé se sont évertués à son exemple.

Il ne doit pas ainsi paroître étrange si les Souverains Pontifes, ayant égard au sincère & inébranlable attachement des Princes & Rois d'Hongrie à la Foi Catholique, & aux services qu'ils ont rendus au St. Siège, relevent de tems-en-tems leur mérite & leur accordent des prérogatives particulières. Entre ces prérogatives leurs Rois jouissent du Privilège de faire porter la Croix devant eux par un Evêque, quand ils paroissent solennellement en public, en signe de l'Apostolat le plus relevé : Concession particulière du St. Siège qui a voulu marquer par-là, que la Nation Hongroise & ses Rois

se glorifient uniquement dans la Croix de Notre Seigneur Jesus-Christ, & qu'ils ont été constamment en possession de combattre & de vaincre pour la Foi Catholique dans ce signe sacré.

Les Rois de Hongrie ont acquis pareillement à diverses reprises d'être honorés du glorieux & magnifique titre de Rois Apostoliques, quoiqu'on n'ait pas précisément découvert la vraie origine de cet usage & l'authenticité d'une prérogative aussi relevée. Nous nous appliquons cependant à suivre en cela les dispositions de nos Prédécesseurs. Nous ne croyons pas ainsi pouvoir donner un plus beau relief à l'entrée de notre Pontificat, qu'en décorant de splendeur & en comblant d'honneurs les Princes & les Rois que Nous faisons être attachés au St. Siège.

Nous jugeons par conséquent de contribuer en particulier à l'élevation de Votre Majesté Apostolique & de son Royaume de Hongrie. Nous ne pouvons mieux atteindre ce but qu'en confirmant, autant qu'il est nécessaire, de notre Pouvoir & Autorité Papale, cette dénomination Apostolique. Nous décorons ainsi, honorons & revêtons, de notre mouvement, science certaine, & de toute la plénitude de l'Autorité Apostolique, Votre Majesté, en sa qualité de Reine de Hongrie & ses Successeurs à ce Royaume, du titre & de la dénomination de REINE-APOSTOLIQUE, voulant que tous & un chacun vous nomment & reconnoissent avec vos Successeurs, REINE-APOSTOLIQUE.

Recevez donc, Notre très-chère Fille en Jesus-Christ, ce Titre avec joie, non comme une marque de cette Puissance que la vanité du siècle & une ambition trompeuse peuvent inventer; mais comme le symbole d'une soumission chrétienne envers JESUS-CHRIST, par qui la véritable gloire de votre Royaume peut seule à jamais subsister. Ce Titre, vous le recevez comme un témoignage ou une récompense de ce zèle vis que vous avez pour la propagation de la Religion Catholique: zèle qui vous a été transmis avec le sang par une longue suite de vos Ayeux, que vous avez conservé, & qui augmente de plus en plus en vous.

Remettez ce Titre d'honneur & de splendeur au meilleur & au plus chéri des Fils, de ce Fils qui possèdera toute la gloire de l'héritage de sa Mère. Recevez enfin ce Bref comme un gage & les prémices de notre amour

*Des Princes &c. Décembre. 1758. 421*

*& de notre affection paternelle avec lesquels nous prévenons V. M. APOSTOLIQUE, & vous donnons, Très-chère Fille en Jésus-Christ, très-tendrement notre Bénédiction Apostolique. Donné à Rome le 25. Août 1758.*

### ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE & aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.*

ANGLETERRE. I. Pour remplir l'objet de pousser la guerre avec la dernière vigueur, au moyen des nombreuses Escadres qui sont dans les deux mers & de trois autres formidables toutes armées & prêtes à mettre à la voile, on s'occupe des moyens de lever des fonds, afin de les remettre au Parlement à sa prochaine convocation, qui du 14. a été remise au 23. Novembre, & que cette Assemblée mette en exécution ceux qui seront trouvés les plus avantageux à l'Etat & les moins onéreux au Peuple. Car ce Peuple, las de prodiguer son argent, ne murmure plus, il crie, mais il crie à la paix, lui qui a demandé la guerre. Il se déchaîne contre l'alliance avec le Roi de Prusse, pour le tour qu'il voit prendre aux affaires de ce Prince, dont nul secours n'est à espérer pour les Hannoveriens, que les troupes Angloises font allé secourir dans leurs opérations sur le *Bas-Rhin*. Il veut donc la paix avec la France: « Car, dit-il, pour défendre nos droits » l'épée à la main, il faut être guerriers & » nous ne le sommes pas, nous ne sommes que » Marchands. Nous avons laissé tomber de » NOS

nos mains *Port-Mahon*, en forçant la France  
 à s'armer & à se défendre sur mer. Ses armes  
 ont remporté sur nous des victoires en *Amé-*  
*rique*, & en dernier lieu en Europe. L'affaire  
 de *St. Cast* nous a été fatale. Veut-on en ten-  
 ter d'autres par toutes ces Expéditions secret-  
 tes dont on nous berce, ne nous attendons  
 qu'à un sort pareil. Ainsi, la paix ! puisqu'il  
 ne nous reste plus qu'à suspendre l'activité  
 des François par des propositions de paix,  
 dût-il nous en coûter le sacrifice de *Mahon*.  
 Langage populaire, dira-t-on; laissons-le  
 tel, & passons à ce qui se présente.

On prépare dans les Ports tous les Vaisseaux  
 de guerre pour une troisième Expédition *secrète*  
 contre les Côtes de France, & l'on travaille  
 dans les trois Royaumes à un embarquement  
 considérable de troupes de renfort pour l'*Amé-*  
*rique*, d'où l'on apprend que depuis le rude  
 échec que le Général Abercromby a reçu à *Ti-*  
*condewago*, il est allé occuper un Camp retran-  
 ché près du Lac *St. Sacrement*; qu'il doit y être  
 joint par 7000 hommes des troupes qui ont  
 été employées à la réduction de *Louisbourg*,  
 sous la conduite du Général Amherst; que ce-  
 lui-ci s'est mis en chemin de ce côté là sur la  
 fin d'Août; que le 15. du même mois le pre-  
 mier de ces Généraux, savoir, Mr. Abercrom-  
 by avoit envoyé vers *Oneida* le Colonel Brand-  
 street avec 3032 hommes munis de vivres, de  
 8 pièces de canon & de 3 mortiers, qui se sont  
 emparés du Fort de *Frontenac* sur le Lac *Onta-*  
*rio* le 27. du même mois & y ont fait la gar-  
 nison composée de 110 hommes prisonniers  
 de guerre; qu'on a trouvé dans ce Fort 60 piè-  
 ces de canon & 16 mortiers avec de grands ma-  
 gazins

*des Princes &c.* Décembre. 1758. 423

gazins de provisions, de munitions & de marchandises; que le même Officier a pris aussi sur le même Lac neuf Bâtimens François montés depuis 8. jusqu'à 10 canons; que les deux plus richement chargés ont été conduits à *Oswego*, & que les autres ont été brulés ou détruits avec le Fort, l'artillerie, & les munitions, conformément aux ordres du Général. On a annoncé cette nouvelle au peuple, pour le remettre un peu de la mauvaise opinion qu'il avoit prise de Mr. Abercromby, quant à l'échec qu'il a essuyé à *Ticonderago*. On se flatte par conséquent d'autant plus du succès d'une expédition, ultérieure, que Mr. de Brandstreet, qui a fait un long séjour dans le Continent, connoit le Pays & le génie des peuples. Enfin l'on apprend qu'autres 7000 hommes destinés à servir sur l'*Ohio* & à l'attaque du Fort de *Quefne*, attendoient qu'ils eussent reçu l'artillerie & les provisions nécessaires pour se porter en droiture contre ce Fort. Mais l'Amiral Boscaven est de retour de devant *Louisbourg* avec la plupart des Vaisseaux de son Escadre. Il arriva le 1. Novembre à *Plymouth*, & le 4. il est venu rendre ses respects au Roi au Palais de *St. James*. Il a eu dans son trajet une rencontre le 27. Octobre avec six Vaisseaux de Ligne François & une Frégate près des Isles de *Scilly*. Il montoit le *Namur* de 90 canons, & il avoit avec lui le *Royal Guillaume* que montoit le Chevalier Hardy, le *Sommerfet* de 70 & le *Bienfaisant* de 64 canons, avec trois Frégates & un Brulot. Avec cette force qui étoit égale à l'ennemi, l'Amiral Boscaven commença l'attaque contre le Chef d'Escadre François. Le *Royal-Guillaume* & le *Sommerfet* engagerent ensuite le combat avec deux  
autres

autres Vaisseaux ennemis. Le *Bienfaisant* ayant été démâté, fut obligé de se tenir à l'écart avec les Frégates. Le combat a duré jusqu'à la nuit, que les Vaisseaux François se retirèrent. L'Amiral les poursuivit jusqu'à la pointe du jour du 28. Il en reconnut pour lors quatre dont il ne put atteindre qu'un seul, qui, après avoir lâché un coup de canon, se rendit au *Sommerfet*. C'est le *Carnarvon*, Navire de la Compagnie des Indes de 64 canons; mais qui n'en avoit pas trente, & qui avoit été pris par un Vaisseau de guerre François, il y a quelque tems, dans un meilleur état qu'il n'a été repris. L'Amiral l'a conduit avec son Escadre à *Plymouth*. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que l'Amiral Saunders, informé du combat qu'il avoit essuyé, mit en mer à dessein de poursuivre les Vaisseaux François, mais il n'en a rencontré aucun. Ainsi tout l'avantage du combat a été de reprendre le *Carnarvon* criblé. Cette capture a néanmoins coûté, si l'on veut compter la perte en hommes & les dommages causés par l'ennemi aux Vaisseaux du Roi dans le combat. Le peuple en Angleterre pese tout au poids de sa valeur. Il a vû revenir en différens Ports des trois Royaumes une partie de la Flotte Marchande de la *Caroline*, composée de 35 à 40 Navires, & qui sortit de cette Isle vers la fin d'Août dernier sous l'escorte des Frégates la *Winchelsea* & le *Blandford*, chacune de 20 canons. Mais cette partie étoit en assez mauvais état, pour avoir été battuë & dispersée par un gros ouragan survenu vers la mi-Septembre; de l'autre, dans une rencontre qu'elle a faite d'un Vaisseau de guerre François de 64 canons & d'une Frégate, le 11. Octobre, la Frégate la *Winchelsea* a été

*des Princes Ec.* Décembre 1758. 425

été prise avec plusieurs des Navires marchands, lesquels ont été ou brûlés, ou rançonnés. On a craint pour le *Blandford* qui a échappé à l'ennemi; & la *Winchelsea* a été reprise par le Duc de Cornouailles, Armateur de *Bristol*, après un combat léger. Le même Armateur a conduit avec cette Frégate, dans le Canal de *Bristol*, deux gros Navires François, l'un chargé de 650 tonneaux de sucre, & l'autre de pelleteries de *Quebec*.

Ce qu'on peut ajouter ici aux grands préparatifs qui se font dans les Ports, à la presse des Matelots, à la marche & aux mouvemens des troupes d'embarquement dans tout le Royaume, au départ même de quelques Escadres pour les Côtes de France, pour l'*Amérique* & les *Indes-Occidentales*, c'est que la Cour a fort à cœur l'exécution de trois grandes Expéditions qu'elle veut confier aux Généraux Hopson, Boscawen & Howe. Attendons-en ainsi l'exécution, & finissons cet article pour ce mois-ci par ce qui suit.

Le Général Bligh, dont la conduite est toujours vivement censurée pour l'affaire de *St. Cast*, s'est démis de tous ses emplois militaires; ce qui a occasionné diverses promotions dans les Régimens qui sont sur l'Etablissement d'Irlande. Le 4. Novembre le Roi déclara qu'il avoit fait choix du Lord Georges Sackville, Lieutenant-Général de ses Armées & du Corps d'Artillerie, pour commander en chef à la place du feu Duc de Marlborough, décédé le 20. Octobre à *Munster*, les troupes Britanniques employées actuellement sur le *Bas-Rhin* & subordonnées au Prince Ferdinand de Brunswick. Sa Maj. nomma en même-tems le Comte de  
Roths

Roches au Commandement en chef de ses forces en *Irlande*, vacant par la mort du Vicomte de Moleſworth.

Le Marquis du Queſne, Chef d'Escadre François, prisonnier de guerre, est retourné en France sur la parole d'honneur. Milord Cavendish, fait prisonnier des François à *St. Cast*, en est au contraire arrivé à *Londres*, aussi sur la parole d'honneur, avec un Cartel pour l'échange des prisonniers faits par les François dans cette action.

Le Roi a accordé un nouveau répit d'un mois au Docteur Florent Hensey, accusé du crime de haute trahison.

#### H O L L A N D E,

LA fermentation dans les Provinces de la Généralité est à son plus haut point, occasionnée par les Anglois. Les plaintes réitérées éclatent de manière à en craindre les plus fâcheuses suites, si la Cour de *Londres* ne se porte enfin à les faire cesser. On a lieu de le croire, après tant de représentations faites jusqu'à présent sans effet au Ministre de cette Cour, par toutes les Villes maritimes, dont le commerce & la navigation souffrent infiniment. Elles font monter leurs pertes à plus de quarante millions de florins, depuis que l'Angleterre a déclaré la guerre à la France, par l'enlèvement de leurs Vaisseaux avec les marchandises qu'ils portoient, & par des vexations jusques-là inouïes entre des Nations policées. A le prendre par le détail de ces captures & les listes des effets enlevés aux sujets sous prétexte de commerce illicite, il paroîtroit que l'Angleterre a juré la ruine de l'Etat, en même tems que celle des autres Nations qui lui disputent l'empire des Mers. Mais

on

*des Princes Ec.* Décemb. 1758. 427

on a levé le scrupule. Une Députation des plus fameux Négocians d'*Amsterdam*, se rendit le 9. Novembre à *La Haye* pour y porter hautement leurs plaintes. Près de deux mille hommes vouloient les accompagner; ils l'auoient fait si l'on n'étoit parvenu à les persuader que leur présence à *La Haye* apporteroit plutôt du retard aux affaires qu'elle ne les feroit avancer.

Cette Députation, après s'être renduë chez le Pensionnaire & le Président de semaine, s'est présentée à l'audience de la Princesse Gouvernante, & lui a représenté avec fermeté le dommage extrême que la Ville d'*Amsterdam* & les autres Villes maritimes souffroient des manœuvres insolentes & infiniment répréhensibles des Anglois, assurant que quarante millions ne les répareroient pas quant à présent. Les Députés ont demandé en même-tems qu'on mit ordre à ces manœuvres, & qu'on apportât un remède également prompt & efficace à leurs maux. La Princesse tâcha de les consoler; elle leur dit de prendre patience encore quelque tems, & qu'elle employeroit pour eux son crédit en Angleterre. Les Négocians répondirent que leur attente ne pouvoit pas être longue, & la prièrent de fixer le tems qu'elle croyoit nécessaire pour avoir la satisfaction qu'ils demandoient. *Dans six semaines*, leur dit Son Alt. Royale, *je pourrai être en état de vous donner une réponse satisfaisante.* Elle fit en même-tems remettre au Chef de la Députation copie d'une Lettre de Milord Holderness, Secrétaire d'Etat à *Londres*, qui contenoit les raisons qui avoient empêché jusques-là la Cour Britannique de prendre une résolution au sujet des plaintes qui lui avoient été portées.

Le jour suivant les Députés sont retournés à *Amsterdam*. Mais en attendant les six semaines, les Négocians de cette Ville & des autres maritimes de la République, ont projeté de mettre en mer une Flotte de 50 Vaisseaux de guerre, pour l'équipement desquels les fonds sont déjà trouvés. On est ainsi dans l'attente de ce qui résultera de cette affaire qui fait grand bruit, surtout dans un tems où l'Etat reçoit avis que 18 Vaisseaux venant de *Curaçao* & de *Saint Eustache* ont été pris encore & conduits en *Angleterre*.

L'augmentation des troupes, & l'équipement de six Vaisseaux de l'Etat sont toujours discutés dans les assemblées. La Princesse en demande l'exécution, & les six principales Villes demeurent résolues de ne pas y donner leur consentement, comme chose moins nécessaire dans les circonstances d'une neutralité stable où l'on est, que dans un autre tems.

On n'a rien d'intéressant à marquer des *Pays-Bas* Autrichiens & François. Il y a eu des passages de troupes Françaises, les unes allant aux Armées du *Bas-Rhin*, & d'autres en revenant.

Le 15. Novembre à onze heures du matin, Son Alt. Royale le Duc de Lorraine, est revenu de *Vienne* à *Bruxelles*, après une absence de près de deux ans. Madame Royale sa sœur, y arriva le 16. au soir de *Mons* pour jouir du plaisir de le revoir.

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & dans les Pays du N O R D , depuis le mois dernier.*

**P**OLOGNE. VARSOVIE. Le 2. Octobre jour fixé pour l'ouverture de la Diète, que nous avons annoncée, le Roi se rendit avec une suite de 143 tant Sénateurs, que principaux Ministres & Nonces, à l'Eglise Collégiale de *Sains Jean*, où, après la Messe qui fut célébrée par l'Archevêque de Lemberg, Mr. Tursky, Official de cette Ville, prononça un Sermon, dans lequel il exhorta l'Auditoire à apporter dans ses délibérations un esprit de paix & de concorde. Ensuite Sa Maj. fut conduite au Palais Royal, & dès son entrée dans la Salle des Sénateurs, elle permit au Maréchal de la précédente Diète d'ouvrir ses séances & de procéder à l'élection d'un nouveau Maréchal. L'Assemblée de ce jour se sépara sans avoir pris de résolution; mais le lendemain Mr. Marakowski fut unanimement élu Maréchal, & le 5. il prêta en cette qualité son serment de fidélité entre les mains de son prédécesseur.

Cette prompte & unanime élection donnoit espérance que la Diète auroit un meilleur succès que les années précédentes; mais ce qui y arriva le 6. a justifié ce que l'on en avoit prévu. Elle s'est séparée ce jour-la infructueusement. Plusieurs Grands du Royaume & entre autres les Nonces de *Volkynie* & de *Belle* avoient

représenté au Roi, dans une audience particulière, qu'avant de mettre aucune affaire en délibération, il étoit à propos que Sa Maj. donnât ordre aux troupes Russiennes de se retirer du Territoire de la République, & d'indemniser ceux des sujets de l'Etat à qui elles avoient causé du dommage; & ces représentations furent appuyées par un des Nonces de Cracovie. Le Roi assez surpris de cette démarche, répondit que la Cour de Russie avoit déjà promis qu'elle bonifieroit les dommages causés par ses troupes, & qu'elle exécuteroit cette promesse; mais qu'il ne dépendoit pas de lui de faire sortir ces troupes, puisque les Russes n'étoient pas à ses ordres. Enfin quelques bonnes raisons que Sa Maj. put alléguer pour porter les Membres de la Diète à l'union & à la douceur, elle n'empêcha point que Mr. Podhorski, Nonce du Palatinat de *Podolie*, ne quitrât le 6. la Salle des Sénateurs après avoir protesté contre tout ce qui pourroit être fait & décidé. On mit tout en œuvre pour le ramener à des sentimens d'union & de concorde. Ce fut en vain. Il disparut. On le chercha. Il ne fut pas possible de découvrir l'endroit où il s'étoit retiré. L'absence de ce Nonce mit donc obstacle aux délibérations, le jour même qu'elles avoient commencé. De-là Mr. le Maréchal dut rompre la Diète & en congédier les Membres; ce qu'il a fait le 11. par un discours, dans lequel il a déploré avec énergie le malheur de la Patrie.

Tel est le sort des Diètes de Pologne, dont on ne peut plus guères se promettre d'heureuses issues après l'exemple qu'on a des précédentes. Il n'est pas que l'Angleterre & la Prusse n'aient beaucoup influé sur la rupture de celle-ci.

Des

Des troupes Russiennes qui s'avancent vers les frontières de ce Royaume, ne laisseront pas d'y prendre des quartiers de cantonnement jusqu'à nouvel ordre. On peut même croire qu'elles y passeront l'hiver & ne se remettront en marche que vers le printems, pour se réunir avec l'Armée aux ordres du Général Fermer, qui se propose d'hiverner sur les terres de *Prusse*, d'où 5000 chariots sont venus s'y rendre. Ils étoient chargés de provisions, & quelques-uns d'argent levé dans ce Royaume.

Ce fut le 11. Octobre qu'un Député des Etats de *Courlande* nommé Mr. Szopinty vint déclarer au Roi dans une audience qu'il en eut, que cette Province, dépourvûë d'un Chef depuis l'exil du Duc de Biron qui n'avoit plus de prétentions à ses droits au Duché, s'étoit élu un nouveau Duc en la personne du Prince Charles de Saxe, & qu'il supplia S. M. de faire expédier le Diplôme de cette Election faite à la pluralité des voix. Le Grand Chancelier de la Couronne répondit au Discours du Député en l'assurant de la continuation des soins paternels du Roi pour les peuples de *Courlande* & de *Semigalle*, & de son attention à remédier aux maux qu'ils souffrent depuis long-tems. Ce Ministre ajouta, que S. M. voyoit avec la plus grande satisfaction que le Prince Charles son fils avoit su s'attacher les cœurs de l'illustre Noblesse de *Courlande*, qu'elle étoit fort sensible aux vœux qu'elle faisoit pour le Prince, & qu'on tiendroit un *Senatus. Consilium*.

R U S S I E.

L'Impératrice persistant dans la résolution de remplir exactement les engagemens qu'elle a pris envers ses Alliés, a déclaré que pour

rendre plus efficaces les opérations de son Armée du côté du Brandebourg, elle l'augmentera de 40000 hommes. En conséquence, 28 Bataillons qui étoient dans la Livonie, ont pris la route de la Prusse, & le Régiment d'Astracân Infanterie qui s'est mis en marche de Pezersbourg, a été suivi du Régiment du Corps, Cuirassiers, & de quatre Bataillons des Gardes-du-Corps. Tous ces renforts doivent être rendus à l'Armée avant la fin de la présente année. Ainsi, il n'y a pas d'apparence que le Général Fermer qui la commande vienne passer l'hiver à Pezersbourg & remettre le Commandement au Général Butturlin, comme quelques Lettres ont voulu l'insinuer. Il a ordre en poussant ses opérations de seconder celles des Alliés de l'Impératrice. Son Armée, après la Bataille dont elle a remporté le gain le 26. Août sur les Russiens, n'a plus fait d'exploits mémorables, à cause de l'affoiblissement où elle s'est trouvée après cette cruelle Bataille, qui lui a coûté 4000 hommes tués & au-delà d'onze mille blessés. Elle a pris d'abord un Camp avantageux près de Stargard, qu'elle a abandonné ensuite pour aller camper près de Draumbourg, petite Ville de la Nouvelle-Marche, excepté un Corps de 5000 hommes aux ordres du Général Palmbach, qui a assiégé & bombardé pendant près d'un mois la Ville de Colberg, sans avoir pû la réduire, tant la défense du Commandant Prussien y a été vigoureuse. Le siège en a donc été levé, comme l'a été en son tems celui de Custrin, qu'on n'a pû reprendre, quoiqu'après une victoire. La campagne est ainsi terminée dans ces quartiers. On en est persuadé à la Cour, & la Pologne sera vraisemblablement, le séjour des

trou-

*des Princes &c.* Décembre. 1758. 433

troupes de S. M. Imp. Czarienne pendant l'hiver, outre ce qui en demeurera dans la *Prusse* & peut-être dans la *Nouvelle-Marche* & dans la *Poméranie*; puisqu'elles s'éloignent de l'*Oder*. Il faut donc renvoyer les opérations au printemps, tems auquel, l'Armée doit être augmentée jusqu'au-delà de cent trente-mille combattans par les dispositions qui se prennent actuellement à cet égard : Armée capable ainsi, en agissant de concert avec celle de *Suède*, d'atteindre le but qu'on se propose de réduire un ennemi sur lequel on n'a pû remporter, pendant cette année, tous les avantages qu'on s'étoit promis.

Ceux de la journée de *Zorndorff* n'ont effectué qu'une destruction d'hommes : mais afin qu'on ne doute plus de quel côté a été la victoire dans cette Bataille, on a publié à *Petersbourg* un détail bien circonstancié de tout ce qui s'y est passé. Nous avons déjà rapporté ce qui regarde l'action en elle-même. Mais il n'est pas encore hors de propos d'en marquer les traits qui frappent le plus. Ils sont donnés dans le détail comme les voici.

Les Prussiens ont fait tous leurs efforts pour nous arracher la victoire, dans les fastueuses relations qu'ils ont données jusqu'ici de cette fameuse journée. On peut en quelque façon le pardonner à la nécessité où ils font de tromper des Alliés dont ils espèrent obtenir de nouveaux Subsidés, de tranquilliser les uns & de fortifier les autres dans leurs heureuses dispositions. Graces aux succès dont la fortune a secondé nos efforts, nous ne sommes point réduits à tromper nos peuples sur nos opérations. Elles ont été heureuses suivant la dernière relation du Général Comte de Fermer, plus exacte & plus circonstanciée que les deux premières qu'il avoit envoyées. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait voulu en imposer à la Cour, & moins encore qu'elle

ait voulu se compromettre en l'adoptant pour véritable.

Notre perte se trouve moindre que les premières nouvelles ne l'avoient annoncée. Nous comptons à peine 4000 morts. Le nombre des blessés est effectivement considérable, puisqu'il monte à 11783 hommes; mais la plus grande partie le sont légèrement. Notre perte avoit été bien autrement exagérée par les Prussiens; mais en même-tems ils avoient eu l'attention de diminuer considérablement la leur. Ils l'évaluoient à 563 hommes tués & 1082 blessés. La différence d'un Prussien à un Russe est-elle donc si grande, que la défaite totale d'une Armée Russe doive coûter si peu de sang aux Prussiens?

Nous sommes restés maîtres du Champ de Bataille, & nous y avons demeuré de pied ferme près de deux fois 24 heures. Si nous l'avons ensuite abandonné pour nous retirer avec nos gros bagages à *Gross-Camin*, ça été pour être plus à portée de recevoir des vivres, & de nous joindre plutôt à la division du Lieutenant-Général Comte de Romanzoff. Pendant cette marche l'ennemi n'osa nous inquiéter. Il se contenta d'en faire une Parallele de *Zibert* jusqu'à *Vilchirsdorff* où il assit son Camp. Lorsque nous résolûmes de transférer le nôtre à *Landsberg*, ce fut alors que l'ennemi, avide de tous les simulacres de la victoire, affecta de suivre l'Armée, changea lui-même son Camp, & prit celui que nous avions occupé à *Gross-Camin*. A quoi toutes ces manœuvres ont-elles abouti? Son avant-garde, après avoir beaucoup souffert des escarmouches de nos troupes légères, a regagné le gros de l'Armée qui s'est retirée enfin à *Custrin*.

Les Prussiens nous accusent d'avoir incendié tous les environs du Champ de Bataille, & d'avoir massacré inhumainement plusieurs habitans des deux sexes. Nous leur répondons qu'il est des actions qui, toutes cruelles qu'elles paroissent à ceux qui les envisagent de sang froid, sont néanmoins autorisées par le Droit rigoureux de la guerre. Les Prussiens ont-ils dû forcer les habitans du Pays à prendre les armes, & à faire main basse sur tous ceux qui s'écartoient de notre Armée pour blessures, ou d'autres raisons? Ont-ils pu se flatter que l'âge & le

se x<sup>e</sup>

sexe seroient une sùre garde pour leurs bagages? Ne sont-ce pas eux-mêmes qui ont immolé par nos mains ces jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, dont ils nous redemandent aujourd'hui le sang. Ce n'est qu'à regret que nous les avons massacrés. Mais enfin, puisqu'on nous les oppoisoit comme ennemis, on nous a forcés de les traiter comme tels. Il est bien surprenant que les Prussiens nous accusent dans tous leurs Ecrits d'inhumanité, tandis que de sang froid ils ont tant de fois outragé la nature.

L'Impératrice témoigne sa pleine satisfaction au Comte de Fermer. Il ne s'est jamais agi de le rappeler de l'Armée qu'il commande : il y restera, & le Felt-Maréchal de Butturlin va le renforcer par les 40000 hommes dont on a fait mention. L'Empereur lui a conféré la Dignité de Comte du Sr. Empire, comme une récompense dûë à ses mérites. Le Général Dohna, des Prussiens, que Mr. de Fermer a eu en opposition, s'est avancé à *Stargard* après que l'Armée de l'Impératrice en fut décampée, & y a assis son Camp. Il y a apparence que le Roi de Prusse par des mouvemens qu'il fait en *Silesie* se fera joindre par le Corps que ce Général a à ses ordres, soit pour frapper, soit pour tâcher d'éviter un coup que l'Armée de l'Impératrice-Reine semble vouloit lui porter pour le dernier de la présente campagne.

Quant à l'Armée Suedoise aux ordres du Lord Hamilton dans la *Poméranie*, elle n'a fait que peu de mouvemens depuis un mois. Son camp étoit encore sur la fin d'Octobre à *Neu Rupin*. Des détachemens des troupes qui la composent, sont néanmoins rentrés dans *Auclam*, *Greiffswalde* & *Demin*; sa campagne, comme celle des Russes, est regardée comme finie  
pour

pour cette année. Mais la résolution est prise à *Stockholm* de pousser la guerre avec plus de vigueur au Printems prochain. Attendons ainsi ce tems. La chose pourroit bien avoir lieu, si, comme on l'assure, le Roi de Suede, malgré les sollicitations de la Reine son épouse, sœur du Roi de Prusse, s'est enfin tourné du côté des Sénateurs, qui n'ont opiné jusqu'à présent que pour mettre plus de force en campagne dans la *Poméranie*, qu'on ne l'a fait dans le cours de la présente année.

On mande de *Copenhagen* que les troupes Danoises cantonnent toujours dans le *Holstein*; que la Flotte Russe est rentrée dans le *Sund*; qu'elle y a jetté l'ancre, & qu'on ignore le vrai motif du retour inattendu de cette Flotte.

## ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

**R**ATISBONNE. La Régence de cette Ville est chargée de la part du Conseil Aulique de rendre notoires de vive voix & par affiches des Avocatoires de l'Empereur contre le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur d'Hannover, pour le parti contre l'Empire qu'il a pris dans la guerre présente. La Commission a ceci d'embarassant, qu'elle ne peut manquer d'exciter l'attention de la Diète, & que d'un autre côté l'Electeur de Baviere, quoique Directeur du Cercle de ce nom, n'a encore rien fait

fait publier qui soit relatif à cet objet.

Un Mémoire datté du 10. Octobre, & publié depuis peu par le Baron de Plotho, Ministre de la Cour de *Berlin*, paroît depuis peu à *Ratisbonne*, en réponse à un Décret Impérial concernant l'irruption des troupes Prussiennes dans le Duché de *Mecklembourg*. On y prend à tâche de justifier cette démarche par la raison de guerre, qui autorisoit le Roi de Prusse d'agir hostilement contre le Duc, qui, dit-on, peu scrupuleux d'entrer dans certaines liaisons avec la France, refusoit aux Prussiens des subsistances qu'il fournissoit aux Suedois. On demande dans le Mémoire s'il est permis aux Autrichiens & à leurs Alliés de faire la guerre sans ménagement, tandis qu'il sera défendu à Sa Maj. Prussienne de repousser la force par la force, avec cette modération que l'usage & l'humanité prescrivent à des Nations chez qui les cruautés n'ont plus lieu. On insinué que la dévastation de plusieurs Etats en Allemagne se fait de l'aveu & du consentement du Chef de l'Empire. On cite par exemple le Pays de *Hesse*, foulé par des exactions qui excèdent les facultés des sujets. On se récrie contre le procédé prétendûment déplacé, affecté & illégal du Conseil Aulique, dont toutes les Déclarations menacent Sa Maj. Prussienne du Ban de l'Empire. On soutient qu'une proscription de cette nature n'est point de la compétence de ce Tribunal, & l'on finit par solliciter le Corps Germanique à faire en sorte que les troupes étrangères évacuent l'Empire, pour y ramener la paix à laquelle le Roi ne demande pas mieux que de concourir efficacement. Voilà la substance de la nouvelle Pièce Prussienne. On ne doute

doute nullement que la paix ne soit présentée désirée par Sa Maj. Prussienne. Mais les conditions lui en seront bien prescrites.

Nous avons fait mention dans notre Journal d'Octobre dernier, page 310. de la disposition testamentaire du feu Duc de Saxe-Weymar, qui a fait bruit à la Diette. Mais nous n'étions pour lors pas informés des mieux de l'affaire concernant la Tutelle. Voici simplement ce qui en est, & ce qu'il faut rapporter. Le feu Duc de Saxe-Weymar ayant déclaré par son Testament, la Duchesse son épouse Tutrice du jeune Prince héréditaire, lui nomma pour adjoint le Duc de Brunswich, beau pere de cette Princesse, non pendant tout le tems de la minorité, mais jusqu'à ce qu'elle eut obtenu des Lettres d'émancipation qui l'autorisassent d'exercer personnellement la tutelle. Sa Maj. Danoise devoit avoir l'exécution du Testament & le titre de Tuteur honoraire. Le Décret du Conseil Aulique, rendu le premier Août à la sollicitation de la Duchesse douairière, déroge si peu au Testament, que les Ministres de Dannemarck & de Brunswich auprès de la Diette de Ratisbonne n'en ont jamais parlé, bien loin d'en avoir demandé l'accomplissement des clauses. Ce Décret ne renferme pas le moindre mot dont le sens puisse nuire aux droits de la Cour de Dannemarck, entre laquelle & celle de Vienne subsiste une harmonie parfaite, malgré tout ce que l'on voudroit faire accroire au public. Dès la dispense d'âge accordée à la Princesse douairière, la Tutelle conditionnelle a cessé d'avoir lieu, selon la teneur du Testament; mais comme le Droit Saxon exclut le sexe de tous les cas où il s'agit de représenter  
la

la personne d'un Vassal, SaMaj. Impériale s'est vûë obligée d'adjoindre à cette Princesse un co-Tuteur & co-Administrateur, d'autant plus que le feu Duc s'étoit expliqué en termes exprès, qu'il n'entendoit pas charger Sa Majesté Danoise d'un pareil fardeau. Il est clair que la nomination se trouvant par-là dévoluë à l'Empereur, nullement en vertu d'autorité absoluë inconnuë en Allemagne; mais en qualité de Juge Suprême de l'Empire, il a dépendu de Sa Maj. Imp. de faire à cet égard tel choix qu'Elle jugeroit le plus à propos. Elle n'a disposé de la co-Régence & de la co-Administration du Duché en faveur du Roi de Pologne par préférence à tout autre Prince, ni en considération des prérogatives attachées à sa dignité d'Electeur, ni en vertu de sa prééminence de Chef de la Maison de Saxe; mais par rapport au voisinage de ses Etats & à sa charge de Directeur de la *Haute-Saxe*, qui mettent Sa Maj. Polonoise en état & le plus à portée d'arrêter les troubles que pourroit faire naître l'avidité des concurrens, au cas que le Prince pupille vint à décéder en bas âge. Cet arrangement, tant s'en faut qu'il ait souffert aucune contradiction, qu'au contraire il parut si sage & si conforme à l'équité, que le Duc de Brunswick y donna d'abord son consentement. D'ailleurs on ne voit pas quel préjudice il pourroit en résulter aux Libertés du Corps Germanique, à moins que ce ne soit dans l'esprit de ceux qui ont coutume de crier à la liberté opprimée, dès lors que quelque Ordonnance du Juge Suprême de l'Empire, ou déconcerte leurs mesures particulières, ou dérange leurs vûës d'agrandissement.

On ne sçait comment bien des personnes de rang, dans les Emplois & dans le Ministère même pensent à *Ratisbonne*. Mais elles ont témoigné beaucoup de surprise d'apprendre de *Hannau* que quatre Conseillers de la Régence de cette Ville, Mrs. Guntetode, Hugo, Erway & Wohfard, alloient être transportés, les deux premiers à *Nantes* en *Bretagne*, & les deux autres dans la Citadelle de *Strasbourg*, pour avoir manqué de fournir dans le tems limité les rations de fourages auxquelles le Magistrat avoit été taxé par les troupes Françoises. Comme si l'on n'avoit pas d'exemple de pareilles démarches.

Jusques aux derniers jours d'Octobre on n'a rien appris à *Ratisbonne* par le Baron de Plotho, Ministre du Roi de Prusse, touchant la Bataille de *Hochkirchen* arrivée le 14. du même mois. Il lui a plu enfin de faire voir une Lettre que son Souverain lui a écrite en date du 17. savoir, trois jours après cette action. En voici le contenu.

*Comme je ne doute pas que les Autrichiens ne fassent beaucoup de bruit d'un avantage remporté le 14. de ce mois en Lusace, je vous dirai qu'il y a eu effectivement ce jour-là une affaire assez vive, & que le Maréchal de Daun, après avoir rassemblé toutes ses forces, m'ayant attaqué dans un terrain montagneux, & où une bonne moitié de mon Armée ne pouvoit agir, je me suis retiré seulement à une demie lieue du Camp que j'occupois, & me suis posté près de Bautzen, où je compte de me maintenir. J'aurai soin de vous envoyer incessamment le détail de cette affaire, par les circonstances de laquelle vous verrez qu'elle n'a été*

*des Princes &c. Décemb. 1758. 441*  
*été ni générale, ni décisive, & que les choses*  
*en viendront même vraisemblablement à un*  
*second engagement, pour peu que l'ennemi per-*  
*siste dans le dessein de se maintenir en Saxe.*

Cette Lettre ser voit donc d'avant-coureur à une relation. La Cour de Berlin l'a publiée. On y a ramassé ce qui doit s'être passé à l'Armée Prussienne depuis la Bataille de Zorndorff avec les Russes jusqu'à celle du 14. Octobre arrivée près de Hochkirchen. Voici comme on détaille, mais succinctement le tout. Nous devons faire usage de tour.

Le Corps aux ordres du Roi, lequel étoit parti le 2. de Septembre du Camp de Blumberg, se joignit le 9. du courant ( Octobre ) à Grössen-Hayn avec l'Armée que le Margrave Charles amenoit de Silesie. On marcha le 10. aux hauteurs entre Moritzbourg & Dresde, d'où l'on se porta dans le Camp de Schönberg, pendant que l'ennemi campoit à Stolpen. Il avoit détaché le Général Laudohn à Fischbach ; ce-lui-ci en fut délogé par le Général de Retzow, qui lui prit environ 300 hommes. Ce Général s'étant ainsi emparé du Camp de Fischbach, l'Armée fit un mouvement par sa gauche & gagna Ramenan ; ce qui obligea le Prince de Bade-Dourlach de s'avancer à Bautzen. Deux jours après, on débusqua le Général Laudohn d'une hauteur que l'on vouloit occuper. On assit le Camp à Bischofsmerida, & le Comte de Daun, qui jugea à propos de marcher par sa droite, alla prendre le sien dans les montagnes de Wilten. Le Général Retzow s'étoit déjà assuré du poste de Bautzen ; il pouffoit même jusqu'à Weissenberg, lorsque sur les mouvemens de l'ennemi, l'Armée dirigea sa marche vers le r. de ces deux endroits. Le Prince de Bade-Dourlach tenoit les hauteurs d'Arensдорff, & le Maréchal Daun avoit sa position à Kirsilitz. On décampa pour Hochkirchen, on obligea les Autrichiens de se retirer, & on se logea sur les hauteurs qui s'étendent delà vers Gföditz. La nuit du 13. au 14. de ce mois le Felt-Marechal Daun fit attaquer la droite de l'Armée du Roi. A la faveur de l'obscurité, augmentée par un broüillard fort

*Relation*  
*Prussienne de*  
*la Bataille du*  
*14. Octobre.*

fort épais; les Pandoures tomberent sur l'extrémité de notre flanc, en délogèrent les Bataillons francs qui s'y trouvoient, se gliflerent par là dans la Ville & y mirent le feu; tellement que les Bataillons furent contraints d'en sortir & de se retirer au-delà. En vain les Autrichiens tenterent plusieurs fois de passer le village; ils furent successivement repouffés par l'Infanterie & la Cavalerie. En même-tems le Général de Retzow eut à faire au Prince de Bade-Dourlach, à qui il résista & fit 300 prisonniers. Il étoit en chemin pour joindre l'Armée, quand la gauche fut entreprife au moment qu'elle recevoit ordre de renforcer la droite; ce qui néanmoins s'exécuta, au Bataillon de Kleist près, qui, s'étant trop avancé, ne put rejoindre, & fut obligé de mettre les armes bas. Le poste de la droite se soutint depuis 4 heures & demie jusqu'à 10 heures du matin, que l'on battit la retraite. Le Général Retzow la fit conjointement avec l'Armée, qui occupe maintenant le poste de *Bieritz* & de *Dobrejchütz*. Nous avons perdu le Maréchal Keith & le Prince François de Brunswich, que nous ne saurions assez regretter. Le Prince Maurice d'Anhalt-Deffau, qui, étant blessé, se faisoit transporter en carosse à *Bantzzen*, est tombé entre les mains des ennemis. Le Général Geist a reçu une blessure au bras, & Mr. Crockow une à l'épaule. Le Roi, le Margrave Charles & tous les Généraux qui se sont trouvés à cette affaire, en sont revenus, ou avec des contusions, ou y ont eu des chevaux blessés. Il ne nous est pas encore possible d'évaluer au juste notre perte, quoique l'on puisse assurer hardiment & sans crainte de se tromper, qu'elle n'exécède pas en tout les trois mille hommes. La nuit a empêché les Régimens de détendre les toiles, qui ont fort incommodé le soldat, & que l'on doit par conséquent mettre au rang des choses perduës; mais ce sont des malheurs, quelquefois inevitables dans les hazards de la guerre. Nous avons à peu près 500 prisonniers de l'ennemi, entre-autres le Général Marquis de Vitteleschi. On espère de donner dans peu de meilleures nouvelles au Public.

À cette Relation on peut ajouter, que depuis le tems qu'elle a été écrite, la perte des troupes du Roi

Roi est fort diminuée par le retour d'un grand nombre de soldats qui s'étoient débandés dans la mêlée. La perte des ennemis surpasse de beaucoup la nôtre.

Ainsi, & suivant cette relation Prussienne l'avantage de la journée du 14. Octobre a été du côté des Prussiens. Mais accoutumés, comme ils sont à faire des annonces ordinairement voisines de l'illusion, & à ne jamais publier une liste de leurs pertes réelles; cette relation n'a été reçue que du parti qui leur est attaché, & ce parti n'a pas tardé d'être détrompé par ce qui a paru depuis.

V I E N N E.

IL étoit si peu apparent que l'on pût dégager la Saxe avant la Victoire remportée le 14. Octobre par le Maréchal de Daun sur le Roi de Prusse, que le Prince de Deux-Ponts avoit déjà écrit une Lettre circulaire à toutes les Villes de la *Franconie*, & en particulier à celle de *Nuremberg*, que l'on eût à préparer des quartiers d'hiver pour l'Armée de l'Empire qu'il commande. Maintenant que cette victoire a eu des suites, les deux Généraux se sont résolus de prolonger la campagne, d'agir conjointement, & de tirer tout l'avantage possible de cette glorieuse journée, dont la première nouvelle fut apportée à la Cour à *Schönbrunn* le 15, jour de Stè. Thèrèse dont l'Impératrice porte le nom, & pendant qu'on y célébroit cette fête. Les plaisirs firent place tout de suite à la reconnoissance. Toute la Cour se rendit aussi-tôt à la grande Chapelle, où l'on chanta le *Te Deum* en actions de grâces. Il falloit avoir la profonde expérience dans l'art militaire du grand Maréchal Daun, & posséder comme lui la science des dispositions, pour se mettre en état de sur-

E f                      prendre,

prendre, comme il l'a fait, un ennemi aussi actif, aussi vigilant & aussi habile que celui qui lui étoit opposé. Il ne falloit d'ailleurs pas moins que la valeur & l'ardeur des troupes de l'Impératrice-Reine pour vaincre un ennemi posté en tout avantage. Voici donc comment l'heureux événement dont nous n'avons pas encore donné de relation, a été préparé par le Maréchal. Ce détail fera mieux son éloge que les termes les plus recherchés.

Informé que le Roi de Prusse avoit affoibli son Armée par divers Détachemens envoyés de côté & d'autre, il donna ordre le 13 (Octobre) à tous les Officiers de l'Etat-Major de disposer les troupes à marcher sans bruit après qu'on auroit battu la retraite; ce qui a été exécuté. Toute l'Armée s'est mise en marche sur trois Colonnes, ne laissant dans le Camp qui étoit tendu, qu'un soldat & un tambour de chaque Compagnie, l'un pour garder les tentes, & l'autre pour battre la diane à l'heure ordinaire, au cas qu'alors on n'eut pas encore joint l'ennemi, & pour lui faire croire que l'Armée étoit tranquille dans son Camp. Pour éviter que dans l'obscurité de la nuit aucun soldat ne désertât & n'allât instruire l'ennemi de ce qui se passoit, on avoit formé de tous les Bas-Officiers un cordon qui bordoit les trois Colonnes de l'Armée. Pour mieux donner le change à l'ennemi on avoit détaché quelques Partis qui couperent du bois toute la nuit dans les deux Forêts sur lesquelles étoient appuyées les deux ailes de l'Armée. Après avoir marché toute la nuit qui étoit des plus obscure, dans le meilleur ordre & par des défilés & des chemins creux, l'Armée s'est trouvée à cinq heures du matin en présence

présence de celle des Prussiens qu'elle attaqua d'abord. Il convient de donner ici une relation détaillée de la Bataille qui s'est donnée ce jour-là, n'ayant pû le faire le mois passé, qu'elle nous arriva de *Vienne* après l'impression de notre Journal. La voici.

Les ennemis s'étant mis en marche le 10. de ce mois (d'Octobre) vinrent camper à la vûe de l'Armée Autrichienne, de manière que leur droite occupoit les hauteurs de Hochkirchen & leur gauche s'étendoit jusqu'à Kottitz. Le Roi de Prusse se hâta d'autant plus de prendre cette position, qu'il la jugeoit nécessaire, tant pour assurer sa communication avec la Silésie par Górlitz, que pour soutenir le Corps de troupes, fort d'environ huit mille hommes, qui occupoit le Camp avantageux de Weissenberg, & qu'on étoit résolu dès le 11. d'attaquer & de couper du gros de l'Armée ennemie.

Cette manœuvre du Roi détermina le Maréchal de Daun à faire faire à sa droite un mouvement en avant. Il envoya 5 Bataillons s'établir sur la montagne de Strömberg, & en plaça 4 de Grenadiers dans le village de Glosse. L'un & l'autre de ces postes pouvoient être soutenus par l'aile droite de l'Armée. Cette position empêchoit les Prussiens de marcher sur Górlitz. Il n'y avoit plus de tems à perdre pour la prendre, sans engager une Bataille. Le Roi s'avançoit déjà vers l'Armée Autrichienne, pendant que le Corps de Weissenberg s'ébranloit, dans la vûe de s'emparer de la montagne de Strömberg, & par conséquent du chemin de Górlitz. Ce Corps, dont on avoit prévu le dessein, s'en fut regagner son premier poste. Le Felt-Maréchal ayant reconnu le 11. la position des ennemis, résolut d'entamer au plûtôt leur aile droite, quoiqu'elle fut couverte par les hauteurs & par le village de Hochkirchen. Les retranchemens & les Batteries que le Roi y faisoit élever sans relâche, rendoient l'entreprise extrêmement difficile. Il falloit, pour en venir à bout, se frayer à travers d'épaisses forêts qui étoient sur les derrières de notre Armée, des chemins par où l'on pût arriver à l'ennemi avec

réussite. A juger de l'événement, il semble que le Roi ne se douta pas que la chose fût praticable. Il est vrai que l'avantageuse position de l'Armée Autrichienne paroissoit exiger que l'on préférât à la résolution d'attaquer, le parti d'y attendre l'ennemi, qui ne pouvoit suivre son projet, sans occasionner une action générale. Mais dès que le Felt-Maréchal fut informé que l'obstacle de la difficulté des chemins pouvoit être levé, d'un côté l'ardeur de l'Officier & du Soldat qui bruloient d'envie d'en venir aux mains, & de l'autre la sécurité de l'ennemi qui marquoit assez par ses mouvemens qu'il ne s'attendoit à rien moins qu'à une attaque, le confirmèrent dans la résolution de la commencer lui-même, malgré les grands inconvéniens qu'il avoit à surmonter.

A peine le Felt-Maréchal eut eu exposé ces motifs aux Généraux de l'Armée, que chacun fut de son sentiment. L'attaque devoit avoir lieu le 13 ; mais les longs détours que l'artillerie étoit obligée de prendre, & les empêchemens que rencontroient quelques-uns des arrangemens propres au succès de l'entreprise, furent cause que l'on en suspendit l'exécution jusqu'au lendemain. Pour mettre d'aurant mieux le Roi dans le cas de prendre le change, le Feldt-Maréchal avoit ordonné dès le 11. de faire des abattis d'arbres au bois qui se trouvoit sur la gauche, ou pour mieux dire, vis-à-vis l'aîle droite des ennemis, & d'établir de distance à autre des Redoutes le long du front de son Armée. En même-tems le Général Laudohn avoit été chargé de se placer à portée du bois en question. Enfin ces différentes dispositions ayant été achevées au gré du Felt-Maréchal, son Plan fut suivi avec toute l'exactitude possible.

Les différentes Colonnes de l'artillerie destinées à la première attaque, après avoir traversé les bois par des chemins très-difficiles, arriverent vers les quatre heures du matin à une portée de mousquet des postes avancés des ennemis, sans qu'ils s'en fussent apperçus. Elles attaquèrent toutes à la fois & à l'improviste. Les rapports de quelques transfuges, qui pendant la nuit s'étoient échappés de la marche pour passer dans leur Camp, n'avoient servi

servi qu'à augmenter leur fausse sécurité, en ce qu'ils ne pouvoient rien apprendre de plus, sinon que notre gauche marchoit en arrière. Il étoit encore nuit, que des avant-gardes des Colonnes & les troupes du Général Laudohn avoient déjà signalé leur bravoure, en s'emparant du poste de Hochkirchen. A la petite pointe du jour, l'Infanterie garnissoit les hauteurs qui étoient derrière le Camp, dont elle occupoit même le terrain, rangée en bataille. Peu de tems après le Duc d'Arcberg fondit sur la gauche des ennemis, & emporta les Redoutes qu'ils y avoient construites. Quelque opiniâtre que fut la défense, ils ne purent résister à l'impétuosité de notre Infanterie, qui, sans artillerie pour soutien, enfonçoit leurs rangs, ici le sabre à la main, là la bayonnette au bout du fusil.

Notre Avant-Garde & nos Grenadiers, voyant non-seulement que les ennemis étoient chassés de Hochkirchen, mais que leur droite se retiroit, au lieu de tenir ferme, n'écoutèrent plus que l'ardeur de leur zèle, & les poursuivirent contre les ordres exprès du Felt-Maréchal. Cependant l'Infanterie ennemie se rallia, & obligea nos gens de rétrograder. Au même instant Hochkirchen fut assailli par l'élite des troupes Prussiennes. Ce fut alors que le feu de l'artillerie & de la mousqueterie commença d'agir avec une extrême vivacité. L'ennemi revint jusqu'à trois fois à la charge. Il parvint enfin à se rendre maître d'une partie du village; mais comme le sort de la journée dépendoit de ce poste, on y opposa la plus vigoureuse résistance. Pour le soutenir, on fit avancer successivement les Régimens de Clerici, de Bathiany, de Stahrenberg, de Vieux-Colloredo, ceux d'Arberg, de Los-Rios & de Puebla, ainsi-que les Carabiniers & les Grenadiers à cheval, sous les ordres du Général-Major Comte d'Ayafas. Le premier de ces Régimens souffrit beaucoup en cette occasion; mais celui de Bathiany y prit quatre Drapeaux & fit 300 prisonniers.

Tandis que le Felt-Maréchal n'épargnoit rien pour protéger nos troupes à Hochkirchen, le reste de notre gauche chargeoit continuellement l'ennemi, & ne s'engageoit qu'autant qu'il le falloit, jusqu'à ce que l'on fût sûr que nous étions absolument mai-

tres de ce poste, qui devoit décider de la victoire. La fermeté inébranlable des troupes Autrichiennes ayant enfin ôté aux Prussiens toute apparence de le reprendre, ils se retirèrent à la faveur du feu d'une nombreuse artillerie, placée au centre de leur Camp. Le Felt-Maréchal Keith, qui commandoit leur droite dans ce Combat meurtrier, y perdit la vie avec le Prince de Brunswich & le Général Kleist. On eut soin de rendre les derniers devoirs au premier de ces Généraux. Immédiatement après la Bataille, il fut enterré avec tous les honneurs dûs à son rang.

Pendant que l'on combattoit avec tant de chaleur de ce côté-là, la Cavalerie de notre gauche fut forcée de plier; mais le Comte d'Odonel, Général de Cavalerie & autres Généraux, également animés d'un zèle infatigable, la rallierent sur le champ. De son côté le Comte de Lasoy, Lieutenant-Général avec 5 Compagnies de Grenadiers à cheval & de Carabiniers, tirés des Régimens de Deux-Ponts, d'Odonel, de Serbelloni, d'Anspach & de Buccow, se jeta sur l'Infanterie ennemie, qui marchoit sur notre gauche. La bravoure de ces troupes nous rétablit bientôt dans nos premiers avantages, & la conduite du Général qui les commandoit, contribua au succès de l'action. On doit le même éloge à Mr. de Tillier, Général-Major. Ils ont montré l'un & l'autre autant d'intelligence que de bravoure dans cette mémorable journée.

Le feu épouvantable de l'artillerie & de la mousqueterie des Prussiens ayant fort éclairci les rangs de notre Infanterie, le Felt-Maréchal les serra le plus qu'il étoit possible, & les mena de nouveau à l'ennemi. Dans le même-tems le Duc d'Areberg & le Baron de Buccow, Général de Cavalerie, qui avoient eu ordre de forcer les défilés, débouchèrent & accablèrent l'ennemi d'un feu si continuel, qu'il fut contraint de se retirer. Une partie de l'Infanterie & de la Cavalerie, qui composoit le Corps de Weissenberg, essaya de secourir la gauche des Prussiens; mais le Baron de Buccow poussa en avant les Régimens d'Odonel & d'Anhalt-Zerbst, commandés par les Généraux Comte de Zollern & de Bettoni. Ceux-ci chargerent si vigoureusement ce renfort, qu'il fut presque aussi-tôt renversé qu'attrapé.

*des Princes Ec. Decemb. 1758. 449*

qué. Vaincus de tous côtés, non par la supériorité du nombre, mais par la seule valeur de nos troupes, les ennemis allerent, toujours en reculant, gagner les hauteurs qu'ils avoient à dos, & qui favorisoient leur retraite. A 9 heures leur feu se rallentit considérablement jusqu'à ce qu'ils se retirèrent tout-à-fait dans la plaine de Predlitz, où la contenance de leur Cavalerie donna au reste de leur Armée tout le tems de s'y former. L'action finit à dix heures, & le Général Laudohn, avec les Régimens de Löwenstein, de Deux-Ponts & de Darmstadt, Dragons, se mit à la poursuite des vaincus.

On leur a enlevé le Camp & tout leur bagage. A peine les Régimens de leur aîle droite ont eu le tems de prendre les armes, tant l'attaque fut inopinée. Les canons qu'on leur a pris au commencement de l'affaire, pendant l'action & dans la poursuite, montent au nombre de 101 pièces, parmi lesquelles il s'en trouve huit de 24 & 37 de douze livres de balle. Il nous est encore tombé entre les mains quantité de munitions, beaucoup d'attirails de guerre, sans ce que l'on nous en amene à chaque instant avec de l'Artillerie. Outre ce butin, nous nous sommes saisis de 28 de leurs Drapeaux & de deux Etendards. Au reste le Feldt-Maréchal rend toute la justice possible à la bravoure & à la fermeté des troupes. Il exalte sur-tout la valeur de l'Infanterie & le courage des Croates, commandés par le Général Laudohn. Jamais louanges ne furent mieux méritées, puisque les différens Corps, qui ont combattu & vaincu les forces des ennemis, leur étoient bien inférieures en nombre. A l'exception de quelques Bataillons qui ont marché pour soutenir le Duc d'Aremberg, les troupes aux ordres du Prince de Bade-Dourlach n'ont eu aucune part à la bataille, ni les Régimens de Neipperg, de Mayence & de Serbelloni, postés au centre pour plus de sûreté, non plus que les quatre Bataillons de la réserve. Au milieu des justes éloges que donne le Feld-Maréchal à tous les Officiers-Généraux, il distingue principalement le Duc d'Aremberg & le Baron de Buckow, qui commandoient la droite; le Comte Odonel, qui avoit sous son commandement la Cavalerie de la gauche & le Corps

Corps de Mr. de Laudohn ; & le Baron de Sincere, Général d'Infanterie , qui s'est trouvé dans le feu depuis le commencement jusqu'à la fin de l'action, & qui, ainsi que les autres Généraux que l'on vient de nommer, a beaucoup contribué au gain de la Bataille. L'artillerie aux ordres & sous la direction du Colonel Walter a secondé de son côté avec le plus grand succès l'ardeur de nos troupes. Malgré la difficulté des chemins, cet Officier fut si bien régler le transport du canon & des munitions, que le tout arriva en tems convenable aux endroits prescrites, sans oublier que pendant le combat l'artillerie fut servie par ses soins avec autant d'habileté que de promptitude. Les Régimens de Nicolas & de Joseph Esterhasi, ceux de Broune & de Ligne, qui faisoient les avant-gardes de la première & de la troisième colonne, ont donné des marques d'une valeur extraordinaire, de même que les Grenadiers, commandés par le Général Ziskowitz, le Général Comte de Broune & le Colonel de ce nom.

Le grand nombre de corps morts dont la terre étoit jonchée, & la rigueur de la saison ne permirent point de coucher sur le champ de bataille. Le Feldt-Maréchal fit rentrer le soir dans leur ancien Camp les troupes, déjà très-fatiguées de leurs exploits du jour, à la réserve néanmoins de la brigade de Colloredo, des Compagnies de Grenadiers & de Carabiniers, qu'il laissa en arrière, tant pour enterrer les morts que pour prendre soin des blessés. On peut évaluer la perte des ennemis, compris les blessés, les défecteurs & prisonniers, au moins à dix mille hommes.

On a dressé une liste exacte des Officiers morts, blessés & manquans des divers Régimens qui ont combattu dans cette journée. Le Marquis de Deynse, Lieutenant-Général, est dans le nombre des derniers, ainsi que les Généraux Majors Comte de Herberstein, le Baron de Ziskowitz, mort ensuite de ses blessures, le Comte Philippe de Broune, le Baron de

*des Princes &c.* Décemb. 1758. 451  
 de Rebach, & le Marquis de Witteleschi qui est aussi prisonnier des Prussiens, & Mr. de Weisman Aide-de-Camp de l'Armée. Le nombre des tués depuis le Colonel jusqu'à l'Enseigne inclusivement est très-petit ; mais celui des blessés est assez grand. Des uns & des autres on en compte 246 dans l'Infanterie, sept dans l'Artillerie, 12 dans le Corps du Général Laudohn qui commande les Bannalistes, 18 dans les Dragons, entre lesquels est le Comte de Thiennes, Colonel du Régiment de Löwenstein, ci-devant Ligne, lequel a été tué, aussi 18 dans les Cuirassiers, & 9 dans les Hussars. Ainsi en tout, y compris les Généraux nommés, il y a en morts & blessés 317 Officiers de tout grade : & le total des Bas-Officiers & Soldats tués va à 1100 hommes, & les blessés à 4000.

Des 101 canons pris sur l'ennemi, il y en a 20 de trois livres de balle, 15 de 6, 42 de 12, 10 de 24, 10 Obus de 7 livres & 4 de 10. On lui a pris aussi 70 tant Caïssons que Chariots chargés de munitions de guerre. Ainsi l'action du 14. a été une victoire des plus signalée pour les armes de l'Impératrice. L'ennemi doit en convenir, quoiqu'il ne l'ait publiée d'abord que sous le nom d'un échec porté à une partie de son Armée, dont il prendroit bientôt revanche. Voyons ce qui peut conduire à ce dessein, en passant aux Armées en *Saxe & en Silesie.*

S A X E. S I L E S I E.

**L**A première action du Maréchal de Daun, après la Bataille gagnée sur le Roi de Prusse, fut d'en faire rendre à Dieu de solennelles actions de grâces ; ce qui s'exécuta le  
 jour

Armées de  
 l'Impératrice  
 & du Roi  
 de Prusse.

jour qui l'a suivie, & qui étoit celui du nom de l'Impératrice-Reine. On avoit dressé des tentes près du Quartier-général, sous lesquelles la grande Messe & le *Te Deum* furent chantés aux fanfares des trompettes & des timbales. On avoit braqué toute l'artillerie prise sur l'ennemi, & planté les trophées qu'on en avoit remportés. De cette artillerie on fit le soir une triple décharge auquel l'Armée répondit par un feu ambulante. Cette réjouissance n'empêcha point qu'on ne prît tout le soin possible des blessés, sans distinction des uns & des autres. On les mit à couvert jusqu'à ce qu'ils pussent être transportés plus loin. Des Soldats & des Paysans eurent ordre d'enterrer les morts. Le Maréchal Keith des Prussiens fut inhumé avec distinction. On honora sa mémoire de trois décharges de douze pièces de canon & d'autant de salves de la mousqueterie de la Brigade de Colloredo qui accompagnoit le corps.

L'Armée de l'Impératrice se reposa le 16. partie sur le champ de Bataille & partie dans la proximité, tandis que le Maréchal prenoit des arrangemens pour envoyer en *Bohème*, les prisonniers, l'artillerie & les munitions dont on s'étoit saisi au combat; ce qui a été exécuté. Le 17. elle marcha en avant & alla occuper un Camp tracé à *Wurschen*. En même tems le Corps aux ordres du Prince de Bade-Dourlach qui s'étoit avancé le jour précédent jusqu'à *Weicha* pour observer l'ennemi, vint la rejoindre.

Celle de Prusse s'est tenuë depuis sa défaite dans un Camp avantageux, établi à *Dobreschurtz* dans les environs de *Bautzen*, jusques au 24. Octobre, qu'il l'abandonna après avoir

*des Princes, &c.* Décemb. 1758. 453  
avoir retiré de cette Ville partie des blessés, la Boulangerie &c. pour marcher en *Silésie*, renforcé par un Corps de huit mille hommes qu'il avoit reçu le 21. du Prince Henri, conduit par ce Prince en personne des environs de *Dresde*. Cette marche du Roi avoit pour but de délivrer *Neiff* du siège que le Général *Harsch* avoit mis devant cette Place avec une nombreuse artillerie. Nous ne suivons pas les Armées dans tous leurs mouvemens, ni les Corps différens portés en divers endroits pour s'observer. Ce rapport seroit des plus longs, ainsi que celui des événemens de la petite guerre qui en sont comme inséparables. Mais suivons pour un moment Sa Maj. Prussienne. S'étant mise en marche la nuit du 24. au 25. il arriva le 26. par un grand détour dans la Plaine de *Gorlitz*. On voulut le prévenir en gagnant ce poste par des Grenadiers & des Carabiniers détachés de l'Armée Impériale & Royale, où s'étant présentés à l'avant-garde du Roi, composée de Hussars & de Dragons, ils en vinrent aux mains & souffrirent quelque perte. Le 28. Sa Maj. se porta avec l'Armée à *Lauban*. Le Corps du Général *Laudohn* en harcela l'arrière-garde qui eut une trentaine d'hommes tués & blessés. Le 30. cette Armée marcha en *Silésie*, mais toujours harcelée par le même Corps. Le Maréchal *Daun* avoit pour lors détaché quatre Régimens de Cavalerie & quinze Bataillons au secours du Général *Harsch*, lesquels prirent par *Reichenberg*, *Arnau*, *Erpel*, *Silberberg* & *Franckenstein*. Le 31. le Général *Laudon*, toujours actif & habile, fondit sur une arrière-garde de Cavalerie qui couvroit les Pontons, la défit presque entièrement, & les Pontons lui furent abandonnés.

nés, ainsi que tous les chevaux de trait. L'Armée Prussienne parvint néanmoins le 6. Novembre à *Nossen*. Le Général *Harsch* jugea, & suivant l'ordre qu'il en avoit du Maréchal, de suspendre le siège de *Neiss*, qui ne paroïssoit entrepris que pour tirer entièrement l'Armée Prussienne de la *Lusace*. Cependant cette Armée a repris la route de la *Saxe*. Elle attend le Corps du Général *Dohna* qui lui vient des frontières de la *Poméranie*, ce Corps ayant les coudées libres depuis la retraite des Russiens vers la *Pologne* où ils paroissent vouloir attendre une nouvelle campagne d'Été. Ainsi, les affaires pourront présenter encore quelque scène dans l'infortunée *Saxe*, pendant la saison d'hiver où nous sommes, en commençant peut-être vers les Corps des Généraux de *Harsch* & de *Laudohn*, parce qu'ils cherchent à couper les passages au retour des Prussiens. Celui du Général *Haddick*, au nombre 15000 hommes, a investi *Leypsig*, dont on a cru pouvoir s'emparer malgré la nombreuse garnison. Le poste de *Randstatt* avoit été pris, & le même Général avoit occupé la Ville de *Meissen*, qui seroit à fermer la navigation de l'*Elbe*. On vouloit aussi s'emparer de *Torgau*. Achevons.

De *Wurschen*, le Maréchal Comte de *Daun* a porté son Quartier-général à *Jauernick*, & l'y a gardé jusqu'au 4. Novembre, que Son Excellence revint à *Wurschen*. De-là elle a marché le 5. à *Bischoffswerda*, & a mis son quartier à *Hardt*. Puis il s'est tourné à *Lockwitz*, où il coupoit la communication avec l'Armée Prussienne. Les Croates se sont avancés jusques sous le canon de *Dresde*, mais de manière qu'ils étoient couvert de la grosse artillerie

*des Princes &c.* Décembre. 1758. 455

lerie, que les Prussiens ont dans cette Ville où s'est retiré une partie du Corps du Prince Henri de Prusse, qui est commandé en son absence par le Général d'Itzenplitz. Le reste est dans les retranchemens. Ce Général se sentant serré, a fait inhumainement bruler le 9. Novembre les Fauxbourgs de *Dresde*, sans que les pauvres habitans en pussent rien sauver; les belles maisons des Seigneurs y ont eu le sort des autres. Mais l'Armée du Maréchal de Daun tenoit cette Ville bloquée, une partie étant campée dans les jardins des deux côtés de l'*Elbe*. Ce blocus a été levé.

L'Armée d'Empire, qui s'est tenuë long-tems à *Geishübel* en partit le 3. Novembre, arriva le soir à *Lauenstein*, le 4. à *Hennersdorff*, le 5. à *Frauenstein* & le 6. à *Freyberg*, où le Prince de Deux-Ponts a établi son quartier, la droite s'étendant sur *Dippoldiswalde* & la gauche sur *Leypsig*. Ainsi les deux Armées se prétoient la main par leur proximité, aux environs de *Dresde* & de *Leypsig*, & celle du Roi de Prusse qui se renforçoit & qui se rapprochoit de la *Saxe* ne pouvoit que nous montrer dans peu quelque chose de fort remarquable, par une Bataille à donner ou à éviter, dont les suites rendroient la liberté à la *Saxe*, ou la laisseroient encore pour un tems plongée dans ses malheurs. Nous ne dirons rien ici des impositions à la continuë, dont on charge les Villes & le Pays. On connoit ces exactions.

#### ARMEES DU BAS-RHIN.

DEpuis la Bataille de *Lutzelsberg*, village qui étoit au centre de l'action, le Prince de Soubise y a établi son Quartier-Général; & son Armée qui étoit aux environs de *Cassel*, a cam-

pé pendant plusieurs jours à *Hohenkirchen*, d'où elle a fait des mouvemens qui indiquoient plutôt une séparation prochaine qu'une nouvelle action; ce qui est présentement exécuté. Le Corps Hessois du Général Oberg s'étant remis comme il a pû après sa défaite, s'est porté vers la Ville de *Soest*. Il étoit parti le 16. Octobre des environs de *Moringen*, a passé à *Holtzmünde*, ensuite à *Paderborn*, & delà il est venu rejoindre la gauche de l'Armée Hanovrienne à *Ottinghausen*. Le Corps que Mr. de Chevert, Lieutenant-Général, avoit conduit à la Bataille à laquelle il a eu beaucoup de part, ayant rejoint presqu'en même-tems l'Armée du Maréchal de Contades avec les troupes Saxonnes, Mr. de Kilmansegg, Lieutenant-Général des Honovriens, jugea à propos de se retirer sous le canon de *Munster* avec un Corps de troupes qui étoit à ses ordres. Des mouvemens que fit toute l'Armée Françoisé, engagerent alors le Prince Ferdinand de Brunswick à se retirer aussi à *Munster* avec toute son Armée, d'où l'on croyoit devoir s'attendre à une nouvelle action qui auroit terminé la campagne; mais la campagne a fini sans cet événement. Il n'y a eu depuis un mois que quelques escarmouches dont une à *Herberen* qui a été à l'avantage des François qui ont fait sur les Hannovriens 82 prisonniers compris sept Officiers après leur en avoir tué ou blessé environ autant, & une autre arrivée à *Soest*, dont la Lettre suivante donne un détail.

*La Ville de Soest vient de subir de grands châtimens, mais bien au-dessous de ceux qu'elle avoit mérités. Mr. de Chevreuse étoit campé avec un Corps de trois mille hommes à peu de distance de cette Ville, lorsqu'il apprit que les ennemis s'avançoient au nombre de vingt-deux*

deux mille vers lui. Pour éviter d'être surpris il fit prendre les armes à ses troupes & passer la nuit au bivouac. Le lendemain de grand matin, il envoya plusieurs Patrouilles sur le grand chemin de Lipstadt par où naturellement les ennemis auroient dû passer. Ces Patrouilles n'ayant rien rencontré, on quitta les armes lorsqu'en effet on aperçut les ennemis qui avoient fait dans la nuit un grand détour pour surprendre ce Corps. On étoit déjà à une portée de fusil, on se défendoit vigouusement, lorsqu'on vit clairement qu'on alloit être accablé par le nombre, & qu'il n'étoit pas possible d'y résister. Le Corps de Mr. de Chevreuse voulut se jeter dans la Ville, mais les habitans lui fermèrent les portes. Cette ressource ayant manqué, il s'agissoit de se défendre en se repliant peu à peu. Le terrain qui étoit entre la Ville & ce Corps se trouva occupé par les Hannoveriens à qui les habitans ouvrirent leurs portes. Non contents de nous avoir refusé l'entrée dans Soëst, ces habitans eurent la perfidie & la cruauté de barrer & d'embarasser les-ruës pour retenir les équipages que nous y avions, de couper les jarrets de nos chevaux dans les écuries, de s'armer & de tirer sur nos Troupes, d'exciter l'ennemi à massacrer ceux des François qu'ils avoient retenus prisonniers, enfin d'apporter des cordes pour pendre quelques Valets, Boulangers & Vandiers du Corps de Mr. de Chevert qui avoient été pris par les Hussars. Telle étoit leur fidélité pour le Roi de Prusse leur Maître, ou plutôt la fureur de leur haine contre les François. Mais cette inhumanité ne devoit pas rester long-tems impunie. Quelques jours après l'ennemi a abandonné la Ville & les François y sont rentrés; par les loix de la guerre, elle devoit être réduite en cendres. Dans un cas tout semblable, Mr. le Prince de Conti fit mettre le feu à la petite Ville de Poverane en Piémont, pour avoir massacré la Garnison Française que ce Prince y avoit laissée, en allant faire le siège de Coni. Poverane fut brûlée, mais par un reste d'humanité, le Prince avoit ordonné secrettement de laisser une porte de la Ville ouverte, pour donner aux habitans la liberté de se sauver. En effet à peine eurent mis le feu à cette bicoque que nos Soldats se retirèrent, & quoiqu'ils eussent fait semblant de vouloir envelopper les habitans dans cet incendie, ils ne tournerent point la tête, pour ne pas les arrêter dans leur suite.

fuite. Soest devoit s'attendre à un pareil sort ; mais les Généraux François avoient d'autres leçons d'humanité à donner à leurs ennemis. Mr. de Chevert s'est contenté d'exiger de cette Ville 80 mille écus de contribution, payables en quatre jours. A la vérité cette somme a été exigée sans aucun ménagement. Meubles, vaisselle, bagues & joyaux de femmes, on a tout enlevé pour compléter la somme. Dès le premier Novembre, jour où l'on en devoit payer la troisième partie, on a apporté l'argenterie & les vases sacrés des Eglises. Cependant la moitié de la contribution n'étoit pas encore fournie. On ne cessoit d'en presser le payement, par les menaces les plus terribles. Les principaux habitans étoient en prison, les coupables craignoient pour leur vie, ou du moins pour leurs maisons qu'on devoit raser ; on n'écouloit ni leurs soumissions, ni leurs prières. Enfin le 6. de Novembre, jour marqué pour l'exécution des menaces, lorsque ces misérables habitans s'attendoient à la juste représaille de leurs cruautés, Mr. de Chevert leur a fait grâce, & leur a remis la moitié de l'imposition ; bien plus, il les a forcés de reprendre l'argenterie des Eglises, en leur faisant entendre que les François ne se déshonoroient point dans leur vengeance, & qu'ils remettroient même les diamans & les autres effets non monoyés. Rien de plus attendrissant que les larmes de reconnaissance & de joye de ces malheureux habitans ; & c'est en partie à la sollicitation du Prince Xavier qu'ils doivent cette grâce inespérée. C'est ainsi qu'il se venge de l'ennemi qui dévaste la Saxe, & c'est aussi ainsi qu'on fait connoître aux peuples que quelqu'attachés qu'ils soient à leurs Souverains, ils ne doivent pas s'ingérer dans leurs affaires surtout concernant la guerre.

Le 23. l'Armée du Maréchal de Contades, qui s'étoit portée de Hamm à Illingen, vint reprendre son Camp à Hamm. Celle du Prince de Brunswich n'avoit fait encore ce jour-là aucun mouvement. Le 24. que les divers Corps dispersés de la première l'avoient rejoint, Mr. le Maréchal fit passer la Lippe à dix-sept Bataillons & 26 Escadrons aux ordres du Marquis d'Armen-

d'Armentieres & de Mr. de Poyanne , partie débouchant par *Hamm* & partie par *Lubren*. Ce Corps devoit se porter droit à *Munster*, tenter de prendre cette Ville d'emblée , & de s'emparer des magazins de l'Armée Hannoverienne qui y sont. Le Marquis d'Armentieres arriva le 25. à deux heures après - midi près de la Place. Il la reconnut & la trouva en bon état, six pieds d'eau dans les fossés, munie d'artillerie & ayant une garnison d'environ 5000 hommes. Cette visite engagea le Prince de Brunswick, qui campoit à *Werstadt*, à la rive gauche de la *Lippe*, de repasser cette rivière & de marcher au secours de *Munster*; ce qui a fait rétrograder le Général François, qui a rejoint le 27. Mr. de Contades. Il y a eu quelque cannonade de *Munster* tirée, mais sans effet, sur ses troupes avant son départ. Et depuis ce jour jusqu'au premier de Novembre les trois Armées ont été fort tranquilles dans leurs Camps, l'un près de *Cassel*, l'autre à *Hamm* & celle des Hannoveriens près de *Munster*, sans qu'il fût question de la moindre Convention, ni d'arrangement entre-elles au sujet des quartiers d'hiver, quoiqu'elles fussent sur le point de les prendre comme elles les ont pris en effet dans la suite, les troupes de part & d'autre étant extrêmement harrassées. Pour assurer la tranquillité des cantonnemens de celle de France, & des opérations, s'il s'en faisoit encore, le Marquis de Crillon en a été détaché avec deux Brigades & deux Escadrons pour se porter sur la *Haute Fulde*. Ce détachement, en observant les Hessois, s'est avancé à *Morsheim* sur la rive droite de cette rivière; il a cantonné son monde selon le but de ses opérations;

& voulant assurer la partie des Pays de *Spangenberg* en avant de la *Fulde*, il a cru devoir s'emparer du Château de ce nom, dont la situation est très-avantageuse. A cet effet, ayant commandé le 9. Novembre des petits Détachemens pour enlever du fourage, on a cru dans le Pays qu'il n'étoit occupé que de ce dessein, tandis qu'il avoit ordonné aux deux Compagnies de Grenadiers de *Lôwendahl* de marcher vers les deux côtés du Château pour le surprendre en cas qu'on n'y fût pas en garde; ce qui a réussi. Le Comte de Crillon a trouvé le Post levé baissé, & s'en est emparé ainsi que de la Sentinelle qui étoit dans la guérite. Il en a fait de même au Corps de Garde auquel il a fait mettre bas les armes, & il est entré chez le Commandant qui est un Colonel Hessois. Ce Colonel, un Capitaine, deux Sergens, quatre Caporaux, un Tambour & 32 Fusiliers ont été faits prisonniers dans cette circonstance. On a trouvé dans le Château 18 pièces de canon, un mortier, 307 fusils, des Fauconniers, des Foyers, des hallebardes, des épées, 18 moulins à bras, 2000 boulets, des grappes, des bales de fusils, des fauconneaux &c. La prise du Château de *Spangenberg*, dans lequel les troupes légères du Prince d'Ysembourg auroient pû se retirer & insulter les François impunément, doit tenir à cœur aux Hessois, sur-tout dans cette saison des cantonnemens déjà pris, puisque toute l'Armée du Maréchal de Soubise a commencé à se séparer le 11. & s'est cantonnée en différens Corps avec des détachemens au-delà de la *Dymel* vers *Lipstadt*. Le 13. celle du Maréchal de Contades s'est aussi séparée, en se reliant de *Hamm* sur  
le

le Rhin. Le même soir des Partis de Volontaires & des gros de Hussars des Alliés, passèrent la *Lippe*; & le lendemain deux Régimens Hessois traversèrent *Lipstadt*, en poullant en avant. Le Prince d'Ytembourg a étendu ses postes jusqu'à *Gottingen*. Les quartiers d'hiver sont fixés pour son Armée & pour celle des Hannoveriens, dont le Quartier-général de ces derniers est à *Munster*. Les troupes Palatines de l'Armée du Maréchal de Contades se placent pour l'hiver à *Juliers*, à *Duren*, à *Kerpen*, *Berchem*, *Bedbourg*, *Hambach*; & *Wesel* renferme une garnison considérable, puisqu'elle consiste dans les Régimens de Touraine, la Couronne, Jenner & Lochmann, Infanterie; les Bataillons de Montureux, St. Denis & Paris, & le Régiment de Berchini, Hussars. Le Maréchal de Contades s'est tenu pendant quelques jours à *Wesel*. Le 21. Novembre il en partit pour aller visiter tous les quartiers des troupes le long du Rhin. Le Comte de St. Germain commande dans *Dusseldorp*, où on a mis le Régiment de Belfunce & celui de la Marche Province. Le Régiment d'Auvergne est au Quartier-général fixé à *Crevelt*, celui de Turpin à *Erbefeld*. Enfin il y a des troupes Françaises le long du Rhin, dans *Cologne*, dans *Deutz*, dans *Neuwied*. Il y en a à *Ruremonde*, & sur la *Meuse* jusques dans le Pays de *Lidge*, qui en est en bonne partie occupé, & celles-là sont commandées par le Comte d'Anlau, Lieutenant-Général: mais il n'y a que quatre Escadrons & deux Bataillons dans les Fauxbourgs de la Ville de *Lidge*; le reste du Corps aux ordres de Mr. d'Anlau s'est placé à *Wisse*, *Verviers*, *Spa*, *Huy*, *Hasselt* & en d'autres

endroits le long de la *Meuse*. Il y en a à *Aix* la *Chapelle*, dans le Duché de *Limbourg*, & de plus un bon nombre qui a pris ses quartiers vers *Coblence* le long de la *Moselle*.

Telle est donc la répartition faite des troupes des deux Armées Françaises pour l'hiver. Les Princes qui y ont servi, la plupart des Généraux, & un grand nombre d'Officiers de tout grade, sont allés passer cette saison en France : Divers Bataillons y retournent, pour être vraisemblablement remplacés par d'autres lorsque la saison se représentera pour l'ouverture d'une nouvelle campagne. Mais la présente ne tire pas encore à sa fin du côté des Armées en *Saxe*. Le Roi de Prusse, accompagné du Prince Henri son frère, y revient de la *Silésie*. Il s'avance vers *Dresde* en même-tems que le Général *Dohna*, qui marche à grandes journées pour y joindre le Colonel d'*Itzenplitz*. Le Général *Harsch* d'un autre côté marche afin de faire aussi la jonction avec le Maréchal de *Daun* : ce qui prépare donc ou à des coups d'éclat, ou à des retraites qui sont peut être déjà arrivées : car dès le 10. Novembre le Roi de Prusse étoit à *Wartaw* à un mile de *Glatz*, le Général *Harsch* à *Grulich* avec 25 mille hommes; près de *Lignitz* étoit le Général *Laudon*, dont toutes les opérations ont été jusqu'à présent très-heureuses, & le Général *Kalnocki* gardoit les passages pour empêcher les Prussiens d'entrer en *Bohème*. Le Général Marquis de *Ville* est resté en *Silésie* avec un Corps considérable. Le Roi de Prusse, qui va avoir toutes ses forces rassemblées sur l'*Elbe*, n'a laissé dans le *Brandebourg* que le Général *Manteuffel* avec un Corps de douze mille hommes pour faire

face

*des Princes &c.* Décembre. 1758. 463

face aux Suedois, les seuls qu'il auroit pû avoir en opposition, les Russes ayant repris les frontières de la *Pologne*; mais ce Général doit s'être mis en marche depuis peu vers *Leypsig* avec son Corps, n'ayant rien apparemment à appréhender non plus du Général Hamilton, qui commande les Suedois dans la *Poméranie*.

En attendant les événemens qui se présenteront de tous les momens critiques qu'on remarque, achevons cet article d'*Allemagne* par quelques particularités.

L'Impératrice-Reine a pris publiquement le titre d'*Apostolique*, en conséquence du Bref que nous avons rapporté, & a ordonné à toutes les Cours de Justice de l'ajouter dans tous les Actes, Rescrits &c. à ceux qu'elle a d'ancienneté. Sa Maj. a fait une promotion de Généraux-Majors de ses Armées, dans laquelle sont compris les Colonels Prince Charles de Lichtenstein, de Broune, Caroli, Weichs, Bruncken, Reinhard, Valentiani, Saintignon, Bibbeck, Colloredo, Beljioioso, Panofski, Cohari, Thurn & Vizthum.

Mr. Henri van Gameren, Docteur en Théologie de l'Université de *Louvain*, a été nommé par l'Impératrice-Reine à l'Evêché d'*Anvers*.

Il a passé encore dans le mois d'Octobre quelques centaines de Croates près de *Vienne*, qui sont allés à l'Armée de Sa Maj. Apostolique, commandée par le Maréchal de Daun. Cinq cens Cuirassiers Saxons bien montés & équipés, y ont passé également venant du fond de la *Hongrie*, & allant joindre le Corps du Général Harfch.

Ce fut le 6. Novembre que Son Alt. Royale le Duc Charles de Lorraine, après avoir pris

congé de Leurs Majestés Impériale & de toute l'auguste Famille, partit de *Vienne* pour retourner à son Gouvernement Général des *Pays Bas*. Le Duc de Choiseul, Ambassadeur de France, ayant obtenu son rappel, eut le 10. ses audiences de congé de l'Empereur & de l'Impératrice, qui lui ont fait présent de leurs portraits garnis de riches brillans. Le 15. Son Excellence s'est mise en route avec Madame son épouse pour retourner à *Versailles*. Le Duc de Choiseul doit être remplacé dans l'Ambassade qu'il quitte, par le Comte de Broglie. En attendant, Mr. Boyer, Secrétaire d'Ambassade restera chargé à *Vienne* des affaires du Roi Très-Christien.

Le Comte de Stahrenberg, Ambassadeur de l'Impératrice-Reine Apostolique auprès de ce Monarque, a envoyé de *Paris* à la Cour trois des Drapeaux pris par les François sur les Alliés à la Bataille de *Lutzelberg*.

## ARTICLE VII.

*Qui contient la Naissance, les Mariages  
& les Morts, depuis deux mois.*

**N**AISSANCE. La Princesse Doliaitière de Prusse, épouse du feu Prince de Prusse, est accouchée à *Magdebourg* d'un Prince posthume le 30. Octobre.

**M**ARIAGES. Le premier Septembre le Duc de Galean, Marquis des Issarts, épousa à *Avignon* Mademoiselle de Monpezat, fille du Duc de ce nom. Le nouvel Epoux est fils du feu Marquis des Issarts, Conseiller d'Etat & d'Epée

*des Princes &c. Decemb. 1758. 465*

d'Épée du Roi de France & ci-devant son Ambassadeur aux Cours de *Varsovie* & de *Turin*, mort en 1754, âgé seulement de 37 ans.

Philippe - Alexandre - Emanuel - François - Joseph, Comte de Ghistelles a épousé à *Paris* Louïse - Elifabeth de Melun, fille de Jean - Alexandre - Theodose de Melun, Prince d'Épinoy, Connétable Héritaire de Flandres.

Il y a un mariage conciu entre le Comte de la Marche, fils unique du Prince de Conti, Prince du Sang Royal de France, avec la Princesse fille du Duc de Modene.

Le Connétable Coloana a épousé à *Rome*; la Princesse de Sainte Marguerite de la Maison d'Est.

Le Comte Stanislas Rzewuski, fils du Comte de ce nom, Palatin de Podolie, Général de la Couronne de Pologne, a épousé à *Leopol* en Pologne, une Princesse de Radzivil, fille du Grand Général de Lithuanie : deux Maisons des plus distinguées de l'Europe.

Le Marquis de Los - Rios, Felt Maréchal des Armées de Sa Maj. Impériale - Royale & Apostolique, comme fondé de procuration de Don Pierre d'Alcantara - Pimentel Henriquez, Marquis de Tavera, Comte de Willada & Duc de Lerma, Grand d'Espagne de la premiere classe, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, épousa le 6. Novembre à *Malines*, au nom de ce Seigneur, la Princesse Marie - Anne de Salm - Salm, ci-devant Chanoinesse de *Mons*, fille de Nicolas - Leopol, Rhingrave de Salm - Salm, Prince du Saint Empire, Duc de Hoogstraeten, Chevalier de la Toison d'or, Felt - Maréchal des Armées de Sa Majesté & Gouverneur des Ville & Citadelle d'*Anvers*; &  
de

de feuë Dorothée-Françoise-Agnès Princeſſe de Salm &c. Le Duc de Lerma eſt fils de feu Don Michel Pimentel Henriquez, Marquis de Tavara, &c. & de Dona Marie-Françoise-Alphonſe Hurfado de Mendoza de la Vega-Silva Sandoval y Luna, Duchefſe de l'Infantado & de Paſtrana &c. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Cardinal d'Alſace de Boſſu, dans la Chapelle de ſon Palais Epifcopal, en préſence de la principale Nobleſſe.

**MORTS.** Mr. de May, le plus ancien Envoyé à la Diette de l'Empire tenant ſes ſéances à *Ratisbonne*, y mourut le 18. Septembre après avoir rempli ſes fonctions pendant l'eſpace de 56 ans. Outre le ſuffrage d'*Eiſtedt*, dont il étoit principalement chargé, il en adminiſtroit neuf autres.

Meſſire de Menou de Bouffay, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Preuilly, Ordre de St. Benoît, Diocèſe de *Tours*, mourut en ſon Abbaye le même jour.

Don François de Bornul, Evêque de *Tortoſe*, mourut le 5. du même mois dans la Ville de *St. Mathieu*, où il paſſoit en faiſant la viſite de ſon Diocèſe.

Vers le même-tems mourut à *Gravina*, dans le Royaume de *Naples*, Mr. Camille Olivieri, Evêque du Diocèſe de *Gravina*.

Le Comte de Manteuffel, Général Ruſſien, fait priſonnier à la Bataille de *Zorndorff*, eſt mort le 6. de ſes bliſſures à *Cuſtrin*.

Mr. Bernardi, Evêque d'*Aquapendente*, y eſt décédé de mort ſubite.

Dominique-Antoine, iſſu des Comtes de *Thum*, Prince du St. Empire & Evêque de *Trente*, y eſt mort le 13. âgé de 74 ans. Mr. François-

*des Princes &c.* Décembre 1758. 467

François-Felix Alberti, Evêque de Melicopoli *in Partibus*, son Coadjuteur, lui a succédé.

Le 16. mourut en son Château d'*Argenteau*, Marie-Anne de Hohenlohe-Bartenstein, Princesse du Saint Empire, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, épouse du Marquis de Laverne, Conseiller d'Etat & Chambellan actuel de Leurs Maj. Impériales. Cette Dame avoit 58 ans.

Le jeune Comte d'Anhalt est mort à *Dresde* le 17.

Don Emanuel de Pinto, Portugais, Grand Maître de la Religion de *Malthe*, est mort dans cette Ile, âgé de 76 ans. Il fut élu à la Grande Maîtrise le 17. Janvier 1741. Il y est succédé par le Commandeur de Tencin, qui étoit Général des Galères de la Religion.

Le Maréchal Comte d'Apraxin, qui a commandé l'Armée de l'Impératrice de Russie, & qui a été recherché sur la conduite qu'il a tenuë après la Bataille donnée près du *Pillau*, en Prusse, est mort dans sa prison à *Petersbourg* d'une attaque d'apoplexie. Plusieurs personnes de distinction avoient fait pour son élargissement, mais inutilement, des sollicitations auprès de Sa Maj. Imp. Czarienne.

Michel Jean Comte d'Althan & du Saint Empire, Grand d'Espagne de la premiere classe, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller Intime actuel de Leurs Maj. Impériales, mourut le 23. à *Vienne*, n'ayant que 50 ans.

Le 7. Octobre mourut à *Ajaccio* dans l'Isle de *Corse*, Messire Jean-Luc Ignace Marquis de Balbi, Noble Genoïse, des Princes Souverains de Tarbarque, Comte du Saint Empire Romain, Colonel à la suite du Régiment Royal Italien au service de France, Brigadier des Armées

mées du Roi Très-Chrétien, & Commandant de ses troupes en *Corse*. Ce Seigneur n'étoit que dans la quarante-quatrième année de son âge.

Frederic-Guillaume de Zobel de Sibelstadt, Baron du Saint Empire, Chevalier de l'Ordre Teutonique, Commandeur de Munerstadt, Chambellan de l'Electeur de Cologne, Conseiller Privé des Evêques de Bamberg & de Würzburg, Colonel-Commandant d'un Régiment de Cuirassiers au service du Margrave de Brandebourg Bareith, &c. mourut à *Berlin* le 3. d'une attaque d'apoplexie.

Dame Marie-Paule-Therèse de Beauvillier, fille du Duc de Saintaignan, épouse de Jean-François-Charles de Molette Comte de Moranges, est morte à *Paris* le 10. Elle n'avoit que 28 ans.

Henri-Guillaume Baron de Haugwitz & du Saint Empire, Conteailler Privé de Leurs Majestés Impériales, mourut aussi le 10. en son Hôtel à *Vienne*, n'ayant que 47 ans.

Messire Antoine-François de Monlezan de Busci, Abbé de l'Abbaye Royale de *Longvilliers*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de *Boulogne*, mourut le 11. dans son Abbaye à l'âge de 85 ans.

Le Lieutenant-Général de Sprecher, au service de l'Impératrice-Reine, qui a rendu en dernier lieu *Breslau* aux Prussiens, est mort à *Aussig*, petite Ville de la Bohême. Il étoit parti de *Prague* pour aller servir dans l'Armée de l'Empire, & chemin faisant il a eu le malheur de verser, & c'est des suites de cette chute qu'il est mort.

Le Chevalier Clement Cotterel-Dormer ;  
Maître

*des Princes &c.* Décemb. 1758. 469

Maître des Cérémonies à la Cour de *Londres*, mourut le 13. âgé de 73 ans. Cet Emploi avoit subsisté dans sa famille depuis l'an 1640, & continué dans la personne de son fils.

Le 14. mourut dans la cinquantième année de son âge, la Sérénissime Princesse Elisabeth-Sophie de Brandebourg, épouse du Margrave de Bareith, & sœur du Roi de Prusse.

Le Duc de Marlborough, Commandant en chef des troupes Angloises qui ont été envoyées à l'Armée Hannoverienne, est mort de la disenterie le 20. à *Munster*, dans un âge peu avancé. Son corps a été transporté en Angleterre.

Le 30. le Cardinal Archinto, nouveau Secrétaire d'Etat, a payé à *Rome* le même tribut à la nature.

La Baronne de Hoche pied, épouse de l'Ambassadeur de la République des Province Unies des Pays Bas auprès de la Porte Ottomane, est morte dans le même mois, d'une attaque d'apoplexie la nuit du 12. au 13. à *Belgrade*, Village situé à trois lieues de *Constantinople*.

Le Baron de Palmfeldt, Grand-Maître des cérémonies à la Cour de Suède, est mort à *Stockholm*.

Le même jour, Mr. Eloy Foscarini, Patriarche de *Venise*, y mourut dans sa soixante dix-septième année, & la dix-septième depuis sa nomination à ce Siège.

Messire Louis-François, Marquis de l'Aubespine, mourut sur ses terres en *Beauce* le 22. dans la quatre-vingt-treizième année de son âge.

Le même jour mourut à *Berlin* le Général-Major de Kalden, Colonel d'un Régiment d'Infanterie

fanterie, des suites d'une blessure qu'il a reçue à la Bataille de *Zorndorff*.

On ne répétera pas ici les morts d'autres Généraux & Officiers de distinction tués ou morts de leurs blessures, tant dans cette Bataille, qu'en d'autres arrivées depuis trois mois.

Le 25. mourut à *Dampierre*, Charles-Philippe-Albert Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, dans sa soixante-quatrième année.

Le premier Novembre, Messire Samuel-Guillaume de Vertlamont de Chavagnac, Evêque de *Luçon*, est mort en son Palais Episcopal, âgé de 65 ans.

Le Baron de Driefen, Lieutenant-Général de Cavalerie des Armées du Roi de Prusse, mourut à *Dresde* le 2. après une longue maladie.

Charles-Marie Sagripante, Romain, Cardinal-Evêque de la Sainte Eglise, Evêque de *Porto*, mourut le 4. à *Narni* dans la 70<sup>me</sup>. année de son âge. Il étoit Trésorier de la Chambre Apostolique lorsque le Pape Clement XII. l'éleva à la Pourpre en 1739. Par cette mort il vaque à présent seize Chapeaux dans le Sacré Collège.

Joseph d'Albert de Luynes, Prince de Grimberghen, Prince du Saint Empire Romain, Conseiller d'Etat Intime de feu l'Empereur Charles VII. Felt-Maréchal de ses Armées, & ci-devant son Ambassadeur en France, est mort le 8. dans la quatre-vingt-septième année de son âge.

Messire Charles Comte de Colonna, Chambellan de l'Impératrice-Reine Apostolique, est mort depuis peu à *Bruxelles*, n'ayant que 40 ans.

*Des Princes &c.* Décembre. 1758. 471  
Il étoit fils de Jean-Alphonse Comte de Colonna, Chef-Président du Conseil Privé de feu l'Empereur Charles VI.

---

Nous ajouterons ici, pour l'article d'Allemagne, une Lettre de *Berlin*, dont les nouvelles publiques de cette Ville font l'étalage. La voici mot à mot.

*Le Maréchal de Daun voyant que malgré l'avantage remporté à Hoch-Kirchen, il avoit manqué son principal but, qui étoit d'empêcher le Roi de marcher en Silefie au secours de Neifs, crut devoir profiter de l'éloignement de Sa Maj. pour tomber sur la Saxe, dans l'espérance de réduire tout à la fois les Villes de Dresde, de Leypsig & de Torgau. Il ne suivit le Roi que jusqu'à Gohlitz, & détachant ensuite un Corps de 24 mille hommes ou environ, dont la marche devoit induire le Monarque à croire qu'il étoit cotoyé par toute l'Armée Autrichienne, le Maréchal passa l'Elbe à Pirna avec le reste de ses troupes & se porta vers Dresde. Ce fut le 8. que le Comte de Schmettau, Commandant de la Ville, eut avis de l'approche de Mr. de Daun à la tête de toutes ses forces & d'une partie de celles de l'Empire. Menacé d'un siège, le Commandant ordonna aux Bataillons francs, logés dans les Fauxbourgs, de se défendre de maison en maison, & de mettre le feu aux ruës qu'ils ne seroient pas en état de maintenir. La Cour, ayant été informée de ces ordres, chargea le Grand Echanton Mr. de Bosc de témoigner au Commandant, que L. A. R. ne pensoient pas que l'on en viendroit à de pareilles extrémités dans le lieu de leur résidence. Mr. de Schmettau fit répondre que la Ville de Dresde étant*

*une*

une Forteresse dont on lui avoit confié la défense ; il ne pourroit s'empêcher d'en bruler les Fauxbourgs en cas de besoin ; mais que si la Cour se faisoit fort d'engager le Maréchal de Daun à donner sa parole d'honneur qu'il n'attaqueroit point la Ville de ce côté-là , il promettoit réciproquement qu'il ne seroit point touché aux Fauxbourgs. La Cour ne jugea pas à propos de se mêler de l'affaire ; elle s'en excusa, sous prétexte qu'elle avoit les mains trop liées. On doit dire cependant que depuis plusieurs mois on lui avoit déclaré, ainsi qu'aux Etats du Pays & au Magistrat de Drefde , qu'il dépendroit d'elle de prévenir l'incendie , en détournant les Généraux Autrichiens du dessein d'assiéger cette Capitale. Le 9. sur le midi, toute l'Armée avança derrière le grand Jardin. Aussitôt les postes avancés donnerent sur les Bataillons francs & sur les Hussards, les poussèrent jusques dans les Fauxbourgs, fondirent sur les 700 hommes d'Infanterie qu'y commandoit le Colonel d'Itzenplitz, & pénétrèrent jusqu'aux portes de Raim & de Pirna ; mais ils en furent délogés. Vers minuit l'on apprit que le Maréchal de Daun élevoit 4 Batteries, à la faveur desquelles il se proposoit de former l'attaque des Fauxbourgs ; ce qui déterminâ le Commandant à y mettre le feu sans délai. Ceux, voisins des remparts, furent embrasés le 10. pour empêcher l'ennemi de s'y établir. Il n'y eut qu'un tiers des maisons réduites en cendres ; les autres restèrent sur pied. Le même jour après midi arriva le Colonel Zabobsky, avec commission d'avertir le Commandant, que ces sortes de procédés étoient contraires aux égards dûs à une Ville de Résidence, & qu'il en seroit personnellement responsable. Mr. de Schmettau répondit à l'Officier que Mr. le Maréchal

devoit être trop instruit des règles de la guerre pour se récrier contre sa conduite, & pour ignorer que lorsque l'ennemi se présente devant une Ville & l'attaque comme une Place forte, l'usage permet d'en brûler les auxbourgs. Le Colonel ayant répliqué que le Maréchal espérois du moins que l'on épargneroit la Ville, le Commandant lui répartit qu'il régleroit ses démarches sur les opérations du Maréchal ; mais que s'il prétendoit battre en brèche & emporter la Place d'assaut, il pouvoit être persuadé qu'il en défendrait les rues l'une après l'autre, & que sa dernière ressource seroit le Château même.

Pendant que le Maréchal de Daun s'occupoit ainsi à réduire la Ville de Diefde, un Corps de l'Armée des Cercles parut devant Leyplig, & le Général Haddick suivi d'un autre de dix mille hommes, tourna ses pas du côté de Torgau, Place presque sans défense, & qu'il comptoit emporter d'emblée. Il se trompa. Loins d'avoir pris le change sur les démonstrations du Maréchal Autrichien, le Roi avoit enjoint au Lieutenant-Général Comte de Dohna & au Général-Major de Wedel de marcher en toute diligence vers la Saxe, & de remplir avec une partie des troupes à leurs ordres le vuide qu'il y avoit laissé, en partant pour la Silesie. Mr. de Wedel, parvenu le 12. à Hertzberg, y apprit l'arrivée du Général Haddick devant Torgau. Le danger étoit pressant, il ne consulta que son courage. Accompagné de 200 Hussards, il prit les devans à bride abattue, & ayant été joint par le reste de sa Cavalerie & par son Infanterie, il entreprit de combattre l'ennemi avec 15 Escadrons. mais si brusquement, qu'il le contraignit de se retirer précipitamment jusqu'à Eulerbourg, après avoir fait une vingtaine de prisonniers.

*Le Général Wedel attendit le Comte de Dohna à Torgau, d'où ils continuerent le 14. leur marche sur Eulembourg. En même tems le Roi hâta son retour en Luface, & arriva le 15. à Lauban. Le Maréchal de Daun ne crut pas devoir s'arrêter jusqu'à la venue de S. M. Après avoir fait des efforts inutiles devant Dresde depuis le 8. jusqu'au 16. il se replia sur Pirna, en abandonnant ses projets sur la Saxe.*

Mais cette Lettre ne parle que foiblement de l'embrasement mis aux Fauxbourgs de *Dresde*. On y a exercé ce que la cruauté a de plus criant. Il ne seta pas hors de propos d'en dire encore quelque chose un autre mois.

## A V I S.

**C**Eux à qui le Sr. Midon, Libraire à Nancy, fournissoit la *La Clef du Cabinet*, sont prévenus que comme il quitte le Commerce, à cause de son grand âge, il vient d'en faire la cession au Sr. Henri, Libraire en la même Ville, qui la leur distribuera en son lieu & place régulièrement tous les mois & au même prix, à commencer au premier Janvier 1759 : il espère que son exactitude à les servir lui procurera leur confiance & leur estime.

## A U T R E.

**N**OMBRE de jeunes hommes de la Province de *Luxembourg*, se trouvant au-delà du *Rhin* dans les Armées de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apostolique, on avertit que les Lettres qui leur sont adressées & qui passent ce Fleuve, doivent être affranchies dans les Bureaux des Postes où ils les mettent ; car, sans cet affranchissement, elles y demeurent. Il y en a beaucoup présentement dans ce cas. Les Directeurs des diverses Postes nous ont prié de donner cet Avis.